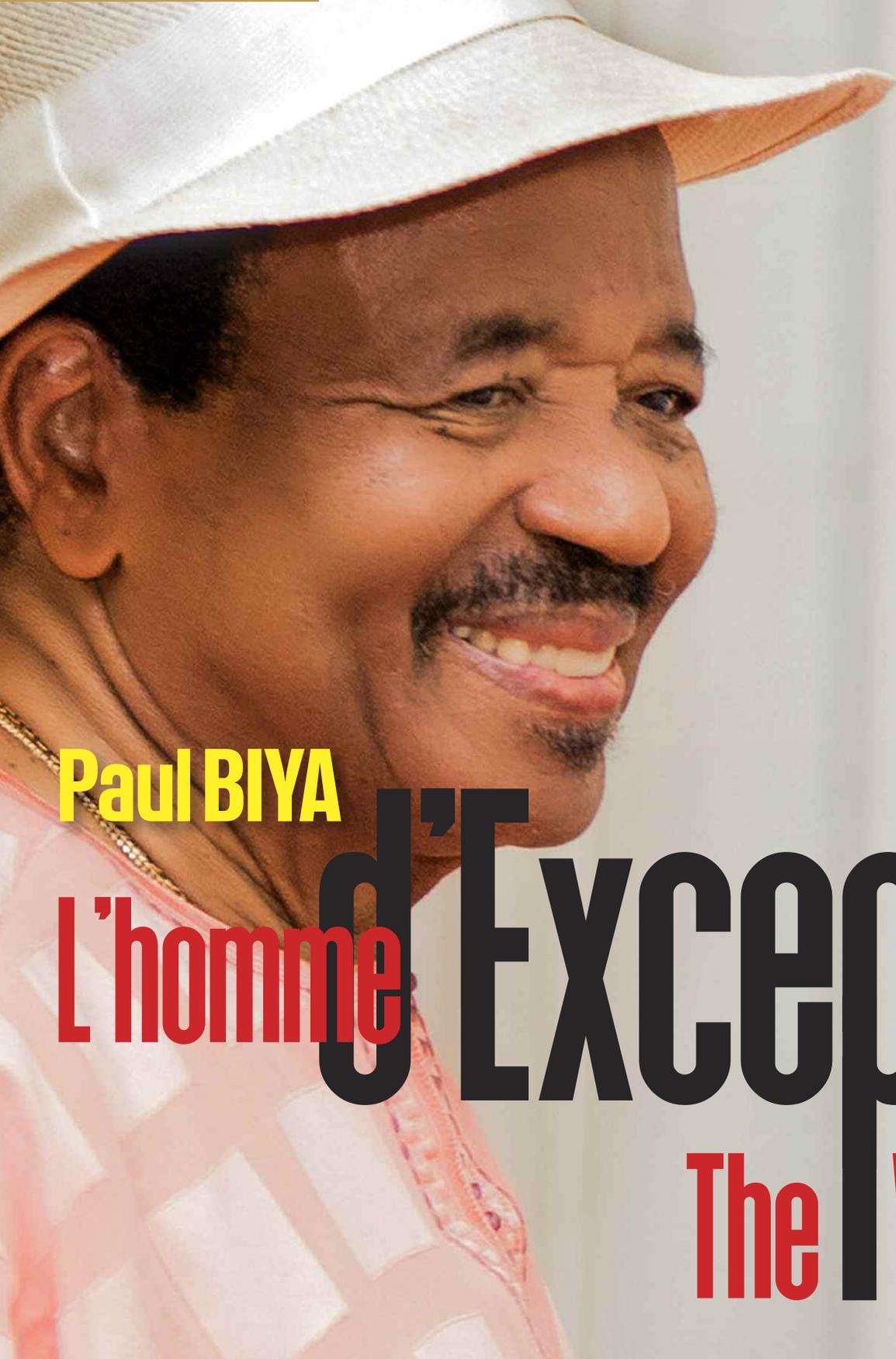
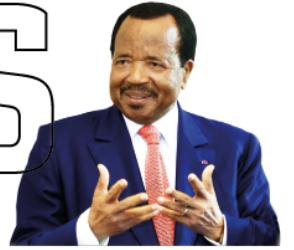




LE TEMPS DES RÉALISATIONS

NEWSLETTER ON THE MANDATE OF GREAT OPPORTUNITIES



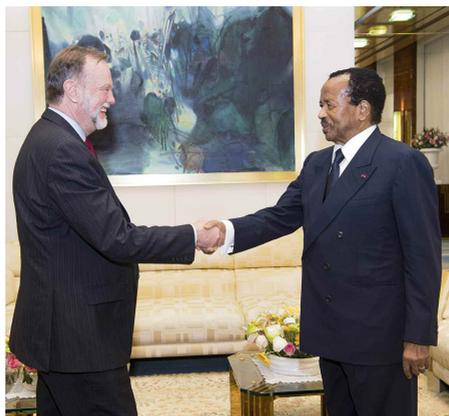
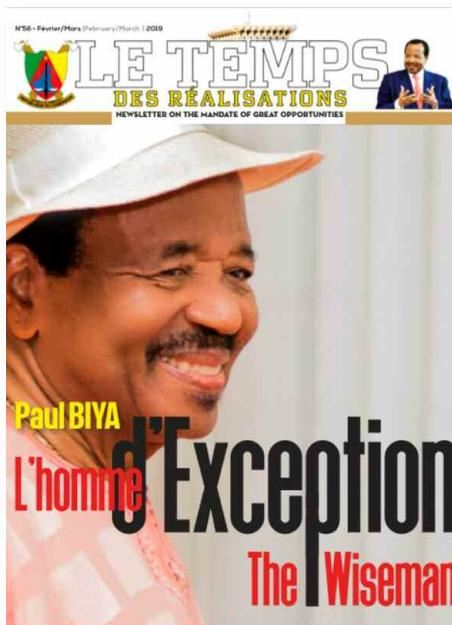
Paul BIYA

L'homme

d'Exception

The Wiseman

Sommaire | Content



4 UN JOUR, UN ÉVÈNEMENT

5 EDITO

- Constante attention
- Constant attention

8 CARNET DIPLOMATIQUE

- Audiences du Chef de l'Etat
- Good Cameroon-US Relations

14 FOCUS

- Célébration de la 53^{ème} édition Fête de la Jeunesse
- 53rd edition of the Youth Day

26 SPÉCIAL

- Joyeux anniversaire, Monsieur le Président de la République.
- Happy Birthday, Mr. President of the Republic.

30 FIRST LADY

- Chantal BIYA reste concentrée à la poursuite de ses actions et à son engagement humanitaire.

- Chantal Biya Still highly motivated and committed

42 DIGITAL

- Les Camerounais s'expriment en ligne
- Cameroonians express themselves online



46 AU CŒUR DE L'ACTION

■ Les actes du Chef de l'Etat

■ Cameroonians express themselves online

LE TEMPS DES RÉALISATIONS

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun
A Publication of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon

Directeur de Publication/Publisher :
Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil/
Minister, Director of the Civil Cabinet

Coordonnateur/Coordinator :
Oswald BABOKE

Directeur Adjoint du Cabinet Civil/
Deputy Director of the Civil Cabinet

Rédacteurs-en-Chef/
Editors-in-Chief

Nicolas AMAYENA, Attaché
Bansi Victor SUHYANG, Attaché

Rédaction/ News Staff :

Jean Lucien EWANGUE, Attaché
Jean Christian ATANGANA
Médard NKODO NSOULOU
Dorothee DANEDJO FOUBA

MBENJU John MAFANY
Armel MEBANDE
Edouard MVONDO MVOGO
Joseph Bienvenu AMOUGOU
MEYONG
Carole NYANGONO ADJOMO.

Contribution :

Churchill EWUMBUE MONONO,
Conseiller Technique
Florent Guy ELA FOE, Attaché
Jeanne D'Arc OTAM, Chargé d'Etudes
Assistant
Francine NDONGO; Assistante

Photographie/Photos

Victor YENE
Elie Gérard NYAT SAF
Sylvain ANDJONGO SEME
Salifou CHIGUET

Direction artistique et Mise en page:
Laurent ABAH | CREATIVETHINK

Imprimé au Cameroun

All these instruments are available
on our website : www.prc.cm

Our social media accounts;

The President of the Republic
@PaulBiya.PageOfficielle
@PR_Paul_BIYA
presidentpaulbiya
The First Lady: @ChantalBIYA_Cmr
Civil Cabinet
@ PRC.CabinetCivil
@CabinetCivilPRC
Mail : cabcivil@prc.cm
@ prc.cellcom
@ PRC_Cellcom
Mail: cellcom@prc.cm

CE MAGAZINE NE PEUT ÊTRE VENDU / NOT TO BE SOLD

4 | Un jour, un événement | Once upon a time



En visite officielle de travail aux Etats-Unis, le Président Paul BIYA est reçu à la Maison Blanche par son homologue américain, le Président Ronald Reagan. Sérénité et convivialité pour marquer une longue tradition d'amitié et de coopération entre le Cameroun et les Etats-Unis. Occasion pour les deux Chefs d'Etat de mieux se connaître, de partager leurs nouvelles expériences - le Président Reagan a été élu en novembre 1980 et le Président BIYA a accédé au pouvoir en novembre 1982 - et d'accorder leurs points de vue.

Ces échanges aident à surmonter les difficultés et les incompréhensions qui peuvent jalonner le parcours des Etats. Ce qui demeure et qui s'est renouvelé à d'autres occasions, c'est la conviction que rien ne peut entraver durablement la relation forte et fructueuse entre le Cameroun et les Etats-Unis. Des partenaires bienveillants et toujours disposés à se soutenir pour le bien de leurs peuples.

On an official visit to the United States of America, President Paul BIYA was received in the White House by the American President, Ronald Reagan. The serene and convivial atmosphere was indicative of the long-lasting friendship and cooperation ties between Cameroon and the United States of America. It was an occasion for the two Heads of State to acquaint themselves, to share their new experiences-President Reagan was elected in November 1980 and President BIYA came to power in 1982-and to harmonise their points of view for the common good of all. Such meetings help to overcome challenges and misunderstandings that can confront States at any time. What does not change and what is renewed from time to time, is the conviction that nothing can permanently damage the strong and fruitful relations between Cameroon and the United States. Gentle partners and are always ready to support each other for the well-being of the peoples.

 27 | **Février** | **1986**
February

Constante attention... Constant attention...

Par |By **Samuel MVONDO AYOLO**
Ministre, Directeur du Cabinet Civil |Minister, Director of the Civil Cabinet

Le Cameroun, de concert avec le reste de la communauté internationale, a célébré, le 8 mars 2019, la Journée de la femme. Le thème retenu pour cette année, « *Croisade contre les inégalités de sexes : s'arrimer à la nouvelle impulsion* », rentre en droite ligne de la volonté du Président de la République, Paul BIYA, de consolider les acquis en matière d'émancipation et de promotion de la femme camerounaise. Et les Camerounaises, dans leur immense majorité, sont reconnaissantes envers le Chef de l'Etat pour les progrès réalisés en la matière, comme l'exprimaient les messages de banderoles et de pancartes dévoilées lors de la parade du 8 mars au Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

La présence de la Première Dame, Madame Chantal BIYA, à ce défilé marquant l'apothéose des manifestations organisées à cette occasion, démontre, à elle seule, la solennité dont le Couple présidentiel couvre cet événement. C'est, en effet, un grand moment de réflexion et de convivialité qui célèbre le rôle de la femme dans une société juste et égalitaire, ayant en ligne de mire l'Initiative 50-50 des Nations Unies et l'agenda 2063 de l'Union africaine. Des dizaines de milliers de femmes motivées et enthousiastes, soutenues, dans une belle synergie, par quelques hommes, ont animé des débats et battu le pavé à Yaoundé et à travers le pays, en signe de soutien à la politique de la femme au Cameroun. Cette mobilisation traduit également un engagement à l'œuvre de construction nationale, dans la paix, la sécurité, la stabilité, la concorde et la fraternité : conditions indispensables pour l'émergence de notre nation.

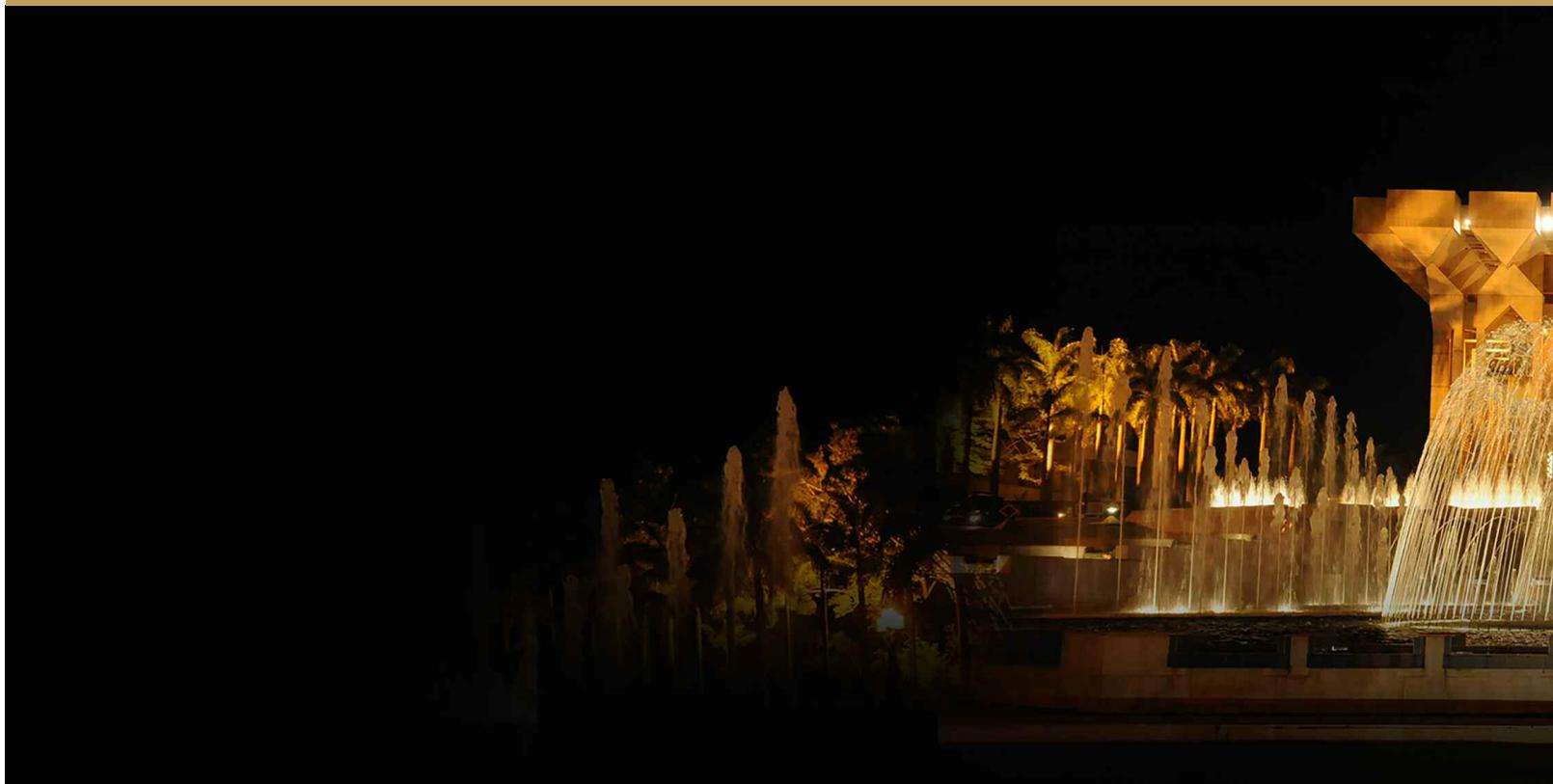
Depuis son accession à la magistrature suprême, la promotion de la femme est au cœur de l'action du Président Paul BIYA. Elle n'a cessé de faire l'objet de ses plus subtiles attentions. La création du Ministère de la Condition Féminine, puis du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, est illustrative à cet égard. A travers ses différents programmes, ce département ministériel renforce la place et le rôle de la femme dans notre société, tout en combattant les pratiques discriminatoires surannées et les violences de toutes sortes à son égard. Pour bâtir une nation forte, inclusive et prospère, le Cameroun a besoin de toutes les forces productives, en particulier la femme. C'est la raison pour laquelle le Chef de l'Etat favorise son accession à de hauts niveaux de responsabilité, aussi bien dans l'administration civile, militaire, policière et traditionnelle, que dans les institutions politiques représentatives ou encore au sein de sa propre formation politique, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), pour ne s'en tenir qu'à celles-là.

Cameroon, along with the rest of the international community, celebrated Women's Day on March 8, 2019. The theme chosen for this year, "Crusade against Gender Inequalities: Committing to the New Impetus", is in line with the will of the President of the Republic, Paul BIYA, to consolidate the achievements in terms of emancipation and promotion of the Cameroonian woman. Cameroonians, overwhelmingly, are grateful to the Head of State for the progress made in this area, as expressed in the messages carried on banners and billboards which were unveiled during the 8 March parade at the 20th May Boulevard in Yaounde.

The presence of the First Lady, Mrs. Chantal BIYA, at this parade marking the end of the events organized on this occasion, is in itself a demonstration of the solemnity with which the Presidential Couple views this event. It is indeed a great moment of reflection and sympathy that celebrates the role of women in a just and egalitarian society, with a focus on the 50-50 United Nations Initiative and the 2063 Agenda of the African Union. Tens of thousands of motivated and enthusiastic women, supported by some men, in a great synergy led debates and explored new grounds in Yaoundé and across the country as a sign of support for female politics in Cameroon. This mobilization also reflects a commitment to the policy of national construction, in peace, security, stability, concord and fraternity: indispensable conditions for the emergence of our nation.

Since his accession to the helm of state, the promotion of women has been at the heart of President Paul BIYA's policy actions. The woman has never ceased to be the object of the President's most subtle attentions. The creation of the Ministry of Women's Affairs, then the Ministry of Women's Empowerment and the Family, are cases in point. Through its various programmes, this Ministry reinforces the place and role of women in our society, while combating outdated discriminatory practices and violence of all kinds. To build a strong, inclusive and prosperous nation, Cameroon needs all its productive forces, especially women. That is why the Head of State enables women to gain access to high levels of responsibility, both in the civil, military, police and traditional administration, as well as in representative political institutions or within his own political party, the Cameroon People's Democratic Movement (CPDM), just to name a few.

Depuis son accession à la magistrature suprême, la promotion de la femme est au cœur de l'action du Président Paul BIYA. Elle n'a cessé de faire l'objet de ses plus subtiles attentions...



Ce qui est vrai pour les femmes, l'est aussi pour les jeunes. Dans son discours inaugural du septennat, le 6 novembre 2018, le Président de la République déclarait : « ... conscient que la finalité de la démocratie est d'apporter au plus grand nombre, des conditions de vie aussi bonnes que possible et une véritable égalité des chances, je persisterai à consacrer tous mes efforts : à favoriser la relance de la croissance économique, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes, et susceptible d'améliorer le pouvoir d'achat ; à promouvoir le rôle des femmes dans notre société ; à faciliter l'intégration sociale des jeunes en développant encore davantage notre système éducatif, à tous les niveaux, et en mettant l'accent sur la professionnalisation... »

Il serait sans doute fastidieux d'énumérer ici tout ce qui est fait en faveur de la jeunesse camerounaise. Néanmoins, il est important de rappeler que notre pays dispose de l'un des taux de scolarisation les plus élevés d'Afrique et la qualité de sa ressource humaine est reconnue et appréciée à travers le monde. Cela découle sans doute de la volonté des jeunes camerounais, mais aussi des performances de notre système éducatif en constant perfectionnement.

Le problème de l'emploi des jeunes, comme partout dans le monde, demeure une grande préoccupation. Cependant, le Chef de l'Etat ne tarit pas d'ingéniosité pour le résorber. Comme il l'a annoncé dans son message à la jeunesse, le 10 février dernier, plus de cinq cent mille emplois nouveaux ont été créés en 2018, plus de cinq cent mille autres le seront cette année. L'espoir est donc permis de réduire ce fléau à sa plus simple expression. C'est ainsi que se multiplient les incitations aux entreprises locales et étrangères à investir davantage, dans le but de densifier le tissu

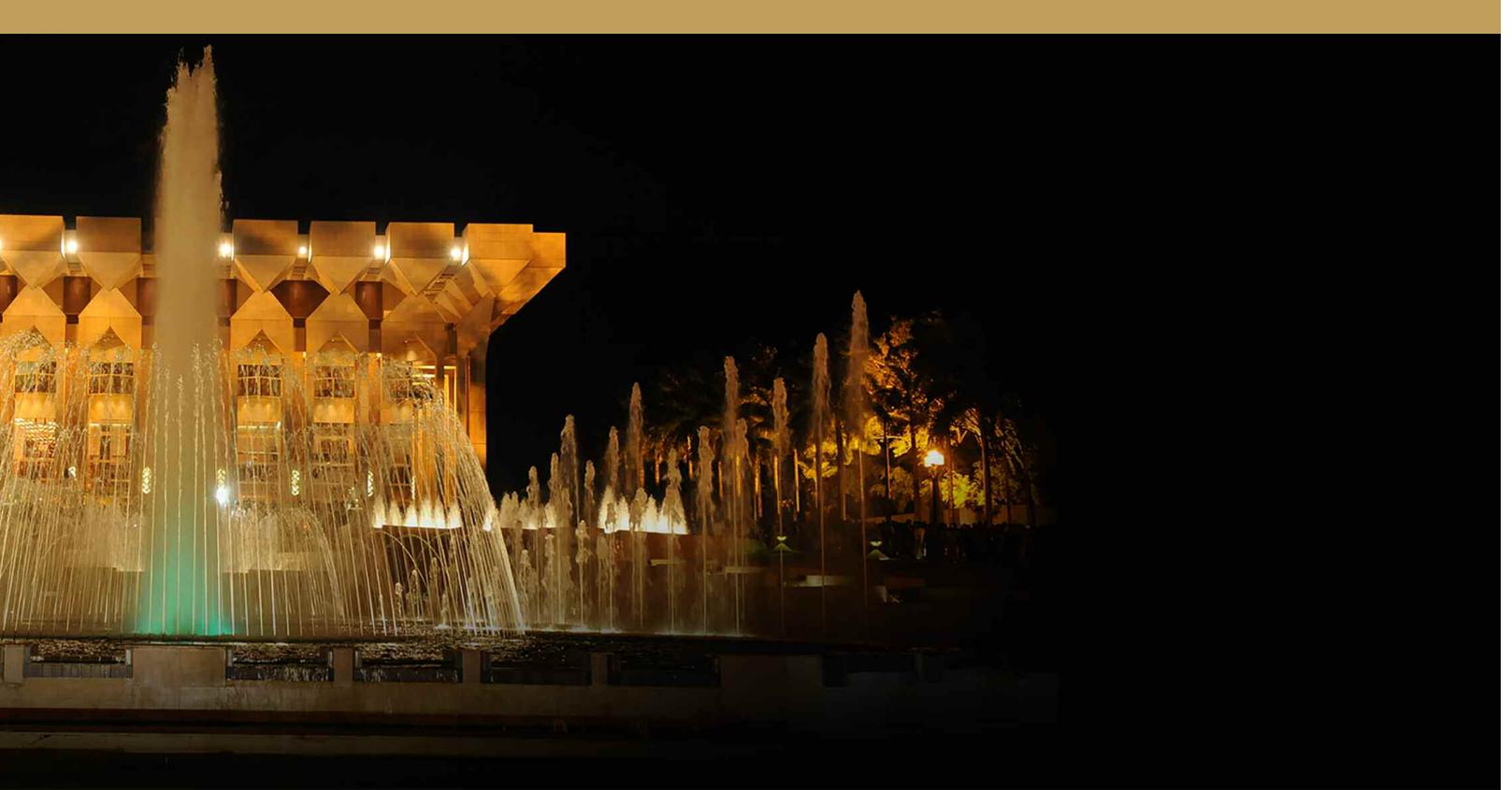
What is true of women is also true of the youth. In his inaugural speech for this new seven year term of office on 6 November 2018, the President of the Republic declared: "*Bearing in mind that the ultimate goal of democracy is to provide the greatest number of people with the best living conditions possible and real equal opportunities, I will continue to devote all my efforts to:- fostering economic growth that creates jobs, particularly for youths, and which can increase purchasing power;- promoting the role of women in our society;- facilitating the social integration of youths by further developing our educational system at all levels and focusing on professionalization*".

...To build a strong, inclusive and prosperous nation, Cameroon needs all its productive forces, especially women...

It will probably be tedious here to list everything that is done in favour of the Cameroonian youth. Nevertheless, it is important to remember that our country has one of the highest school enrollment rates in Africa and the quality of its human resource is recognised and appreciated around the world. This

undoubtedly is not only the result of the will of young Cameroonians, but also of the performance of our constantly improving educational system.

The problem of youth employment, like everywhere in the world, remains a matter of great concern. However, the Head of State does everything possible to reduce it. As announced in his message to the youth, on 10



économique, facteur de création de richesses et générateur d'emplois. Le salon Promote, qui s'est tenu à Yaoundé, sous le haut patronage du Chef de l'Etat, et Cameroon Business Forum, plateforme de dialogue entre le secteur public et le secteur privé, participent de cette dynamique.

La jeunesse regorge de nombreuses habiletés pour se mouvoir dans un monde de plus en plus asynchrone et virtuel, où le développement fulgurant des moyens de communication, l'accroissement continu du fossé entre riches et pauvres, l'hégémonie de la pensée unique, la consommation abusive d'alcool et des drogues... débouchent, hélas, sur des dérives effrayantes. C'est la raison pour laquelle le Président Paul BIYA encourage les jeunes camerounais à expérimenter leurs convictions politiques par une adhésion active et citoyenne, suivant les canons qui la gouverne. Dans son message du 10 février dernier, il les a appelés à une pratique saine de la politique. Quiconque veut faire de la politique doit éviter de se laisser séduire par un activisme dans les réseaux sociaux qui inhibe les capacités individuelles de discernement et se nourrit de fantasmes. Le beau modèle de démocratie est celui où le choc des idées éclaire les citoyens, où les contestations seraient des stimulants à la créativité et non des lance-flammes. Et pour y parvenir, le Président de la République fait confiance à la jeunesse comme il fait confiance à la femme pour que triomphe le Cameroun. ■

February, more than five hundred thousand new jobs were created in 2018 and more than five hundred thousand others will be created this year. We should therefore be hopeful that this scourge will be reduced to its barest minimum. Local and foreign companies are therefore constantly encouraged to invest more, in order to consolidate the economic fabric which is a factor of wealth creation and job generation. The trade fair, Promote, which was held in Yaoundé, under the high patronage of the Head of State, and the Cameroon Business Forum, a platform for concertation between the public and private sectors, are part of this dynamics.

The Youth have many skills that permit them to shuttle within an increasingly asynchronous and virtual world, where the rapid development of communication means, the growing gap between the rich and the poor, the hegemony of streamlined thinking, the inveterate consumption of alcohol and drugs and so on, unfortunately, result to frightening waywardness. This is why President Paul BIYA encourages young Cameroonians to experiment with their political convictions through active and civic adherence, in consonance with democratic canons that govern it. In his message of 10 February, he drew their attention to a sound practice of politics. Anyone who wants to do politics should avoid being seduced by social media activism that inhibits individual discernment and that feeds on fantasies. A beautiful model of democracy is one where the shock of ideas illuminates the citizens, where protests would be stimulants to creativity and not flamethrowing. To achieve this, the President of the Republic has confidence in the youth as he trusts in the woman for a triumphant Cameroon. ■

Cameroun-Etats-Unis. Des relations au beau fixe **President BIYA reviews Cameroon - US Relations** **with American Diplomat**

L est le premier haut responsable du gouvernement des Etats-Unis à visiter le Cameroun depuis la brillante réélection du Président Paul BIYA, le 7 octobre 2018. Le Sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires africaines, Peter Tibor Nagy, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat au Palais de l'Unité, le 18 mars 2019. Les entretiens entre les deux personnalités ont magnifié la coopération riche et ancienne entre nos deux pays. Le Sous-secrétaire d'Etat américain a salué l'intelligence et la sagesse du Président Paul BIYA avec qui il a eu de

The Head of State granted audience to the visiting United States Assistant Secretary of State for African Affairs, Peter Tibor Nagy, on Monday 18 March 2018. During the high level meeting at Unity Palace, the two personalities discussed the strengthening of ties between Cameroon and the United States of America, economic opportunities that can attract more investors from America to Cameroon that has attractive business opportunities and of course questions of security and peace which are the necessary conditions for any meaningful





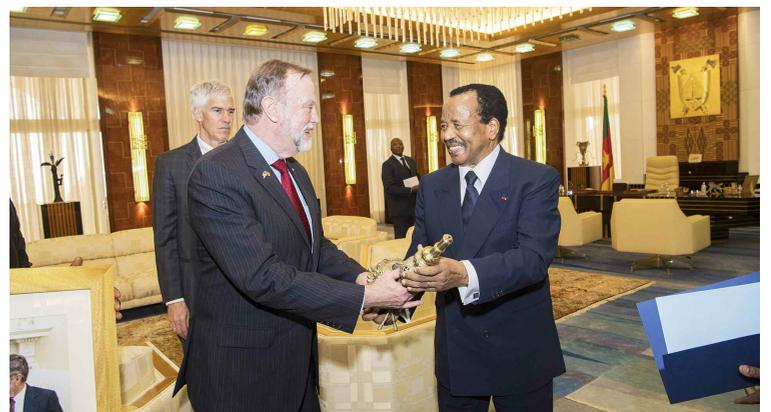
bonnes discussions sur des sujets d'intérêt commun. Face à la presse, le diplomate américain a affirmé que la situation sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est « une affaire purement camerounaise ». Autrement dit, les Etats-Unis ne peuvent apporter leur contribution que s'ils étaient sollicités par les autorités camerounaises. Il a assuré que « les Etats-Unis ne soutiennent pas et ne peuvent pas soutenir les séparatistes ». En revanche, toute bonne initiative susceptible de contribuer à la résolution de la crise, comme les consultations entre le gouvernement, les autorités religieuses et traditionnelles ainsi que les responsables de la société civile, est à encourager.

Le Cameroun, Etat stratégique dans le golfe de Guinée, doit rester stable et en paix pour un accroissement des investissements américains ■

development.

The longstanding partnership between Cameroon and the United States of America in the fight against terrorism has yielded very positive results. The Boko haram insurgency in the Far North Region of Cameroon has been greatly reduced, with social and economic activities in this part of the country gradually returning to normalcy.

Cameroon was the venue for a meeting between the visiting Assistant Secretary of State and the US Ambassadors serving in the countries of the Great Lakes region, the Lake Chad Basin and the Gulf of Guinea. All these countries have been affected by terrorist activities of Boko haram, pirates or other extremist groups. The choice of Cameroon to host such a gathering of American diplomats is an indication of the stability and the strategic importance of this country. It is also recognition of the wisdom and statesmanship of Cameroon's Head of State, who has a firm grip on the security situation of the country ■



Le Pape François de tout cœur avec le Cameroun **Pope Francis Sends Prayers for Peace in Cameroon**

Le Nonce apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale, Mgr Julio Murat, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat au Palais de l'Unité, le 18 mars 2019. Le représentant du Saint-Siège était porteur d'un message du Pape François qui « assure Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, de ses prières pour le Cameroun et exprime sa sollicitude afin que des solutions justes et pacifiques puissent être trouvées à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. »

As part of ongoing regular consultations between Cameroon and France, President Paul BIYA granted audience to the French Ambassador to Cameroon Gilles Thibault for discussions that lasted almost three hours. The dense and intimate conversation between the two personalities covered several issues of the close and strong cooperation ties between the two countries.

In economic cooperation, the Nachtigal hydroelectricity project which is being promoted by several companies including EDF of France, was one more energy project in which French





Les relations diplomatiques entre le Cameroun et la Cité du Vatican ont toujours été harmonieuses et empreintes d'une entente mutuelle. Des nombreuses visites officielles du Président Paul BIYA au Vatican, celle du 23 mars 2017 reste l'une des plus expressives. Les entretiens avec Sa Sainteté le Pape François ont notamment relevé « l'importance de favoriser la cohésion nationale, valorisant la richesse des diverses traditions historiques et culturelles » du Cameroun. Toute chose qui constitue l'un des axes majeurs de la politique du Chef de l'Etat comme en témoignent les multiples initiatives pour ramener la paix dans le pays.

cooperation is outstanding.

On security, the fight against Boko Haram and the secessionists in the North-West and South-West Regions was reviewed. The French Ambassador was particularly happy about the setting-up of the National Disarmament, Demobilisation and Reintegration Committee, as this was a major step in the search for peace and reconciliation in the troubled regions of the country. Cameroon and France are friendly nations that continuously concert on issues that affect both countries, so the troubles caused by the "Yellow Vest" protesters in France was also discussed, leading to the exchange of ideas and advice that is mutually beneficial to the two countries.

Gilles Thibault left Unity Palace visibly satisfied, as President Paul BIYA proved once more that he was a good friend, willing to listen and open to discussions that will go a long way to foster the very strong friendly cooperation between Cameroon and France ■

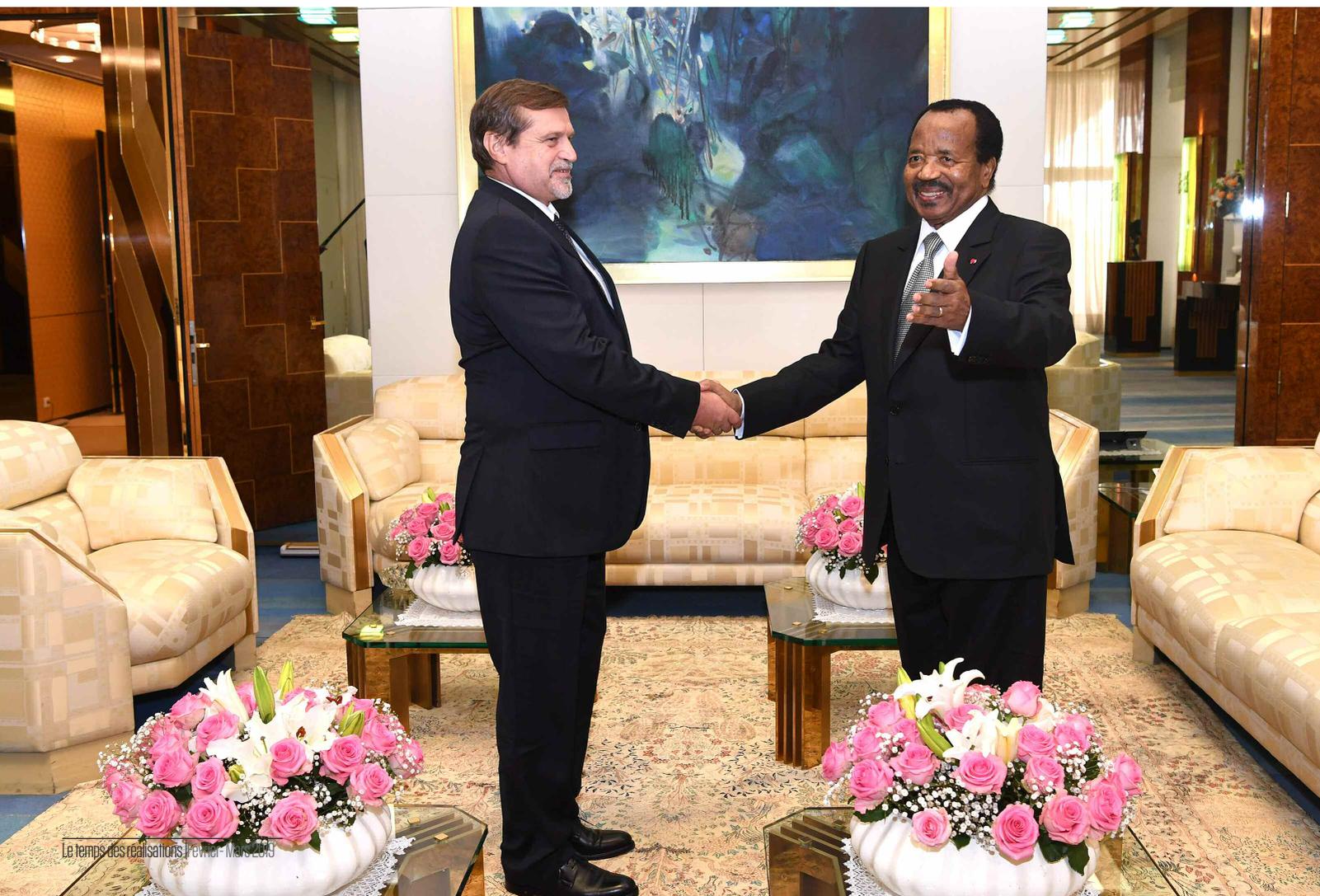
Cameroun-Russie. Revue d'une coopération excellente **President Paul BIYA Invited to Africa - Russia Summit**

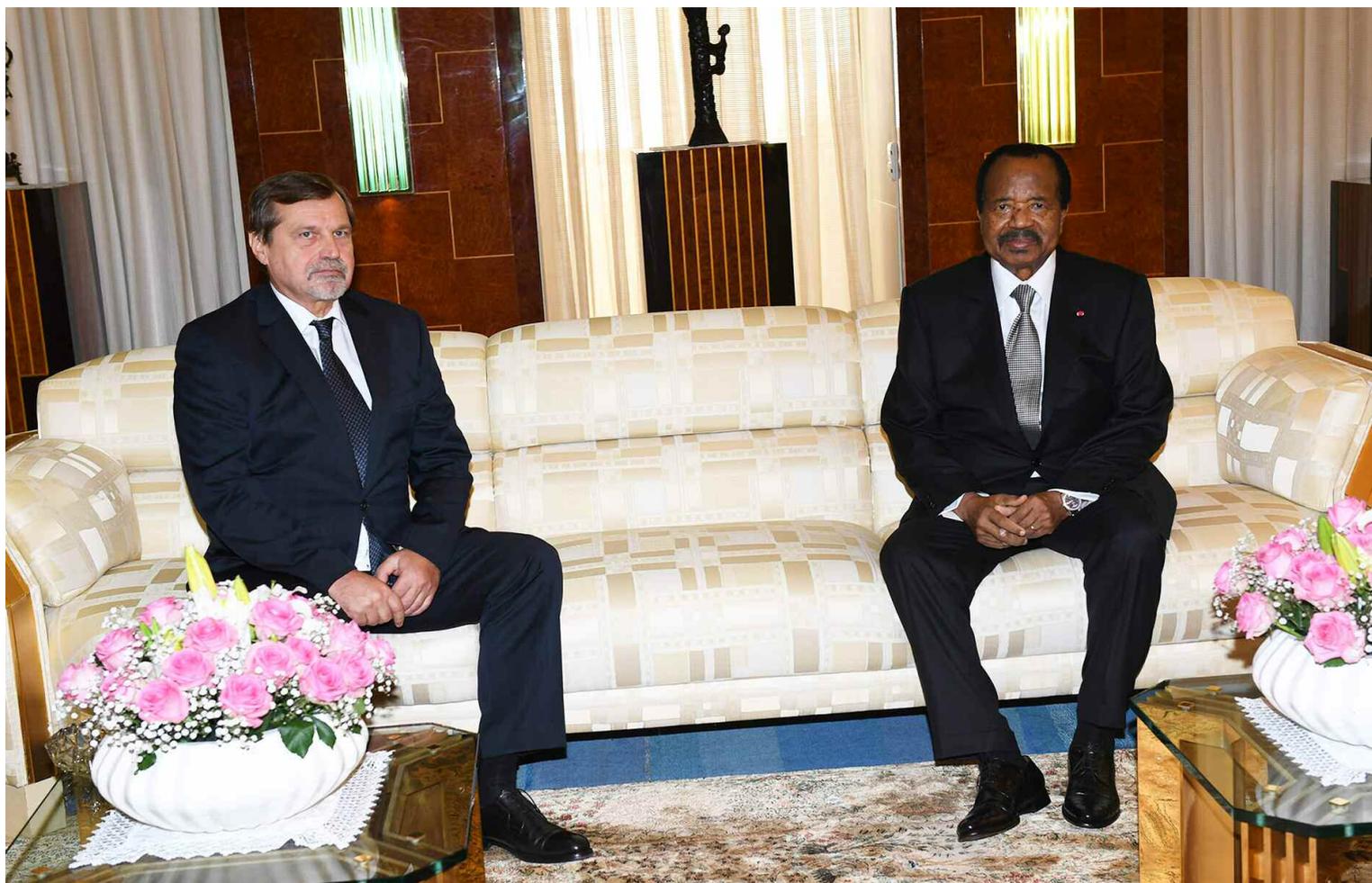
Le Président de la République, S.E. Paul BIYA s'est longuement entretenu avec l'Ambassadeur de la Fédération de Russie à Yaoundé, Anatoliy Gennadievitch Bashkine, le 27 mars dernier au Palais de l'Unité. Les discussions ont porté sur la coopération bilatérale et les principaux sujets d'actualité internationale. Le point d'orgue de cette audience a été la transmission de l'invitation adressée au Chef de l'Etat par le Président Vladimir Poutine, pour participer au premier sommet russo-africain prévu à Sochi au mois d'octobre prochain.

Le diplomate russe n'a pas manqué de relever l'espoir du Président Vladimir Poutine d'accueillir avec plaisir son homologue camerounais pour asseoir la crédibilité de ce sommet inédit. Par sa sagesse, sa longue expérience de la politique africaine et internationale, sa maîtrise des enjeux straté-

The Ambassador of the Russian Federation to Cameroon Anatoliy Gennadievitch Bashkine was granted audience on Wednesday 27 March 2019 at Unity Palace by the President of the Republic His Excellency Paul BIYA. The two personalities discussed a wide range of issues of common interest and the upcoming Africa – Russia Summit to take place in October 2019 in Sochi. President Paul BIYA accepted the invitation of the Russian Head of State Vladimir Putin to attend the summit.

The Russian Ambassador had over two hours of discussions with President Paul BIYA. He told the press that they discussed a lot of issues: the political, economic and humanitarian cooperation between the two countries and the delicate international situation where there are various crisis and conflicts at the moment.





giques, le Président Paul BIYA apparait comme une source in-
tarissable d'inspiration pour la partie russe.

Les deux pays entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération depuis des décennies, au renforcement desquelles leurs Chefs d'Etat œuvrent sans cesse. La Russie assiste particulièrement le Cameroun dans la lutte contre la nébuleuse terroriste Boko Haram. Elle l'a bien démontré en offrant du matériel militaire aux forces de défense et de sécurité engagées dans ce conflit, en vertu de l'accord de coopération militaire technique qui fixe, depuis 2015, les axes de ce soutien si apprécié par les unités opérationnelles. Au plan humanitaire, la Russie apporte un appui inestimable à la gestion des réfugiés, un fléau auquel le Cameroun est confronté en raison de la vulnérabilité de certains pays frontaliers. L'ampleur de ce phénomène atteint des proportions si importantes que l'appui des pays amis comme la Russie devient incontournable.

Ce grand pays ami, confronté comme le Cameroun au spectre séparatiste, n'a cessé d'inciter à la restauration de la paix dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. C'est ainsi qu'il encourage le Président Paul BIYA dans ses efforts de désescalade, de préservation de l'intégrité et de l'unité nationale, de renforcement du bilinguisme et du multiculturalisme qui consolident le vivre-ensemble harmonieux ■

On the Africa - Russia Summit, the Russian diplomat revealed that President Paul BIYA accepted the invitation of his Russian counterpart to attend the event. This will be the first such meeting between Russia and African countries and will be preceded by a forum for African and Russian parliamentarians and an economic forum which will be a platform for economic actors from both regions to seek mutually beneficial business opportunities. The Russians will therefore count very much on the "active participation" of President Paul BIYA so as to benefit from his experience and great vision for Africa.

Cameroun and Russia have had very solid and fruitful relations since diplomatic relations were established between the two countries on 20 February 1964. Russia has since continued to be a true friend of Cameroon, especially in the fight against the terrorist group Boko Haram, culminating in the signing of a military and technical cooperation agreement in 2015, bearing on the training of military personnel and the provision of military equipment. In the economic domain, Russia has provided support in industry and agriculture to Cameroon and Russia is one of the greatest destinations of Cameroon's coffee. ■

| 53rd edition of the Youth Day



Selon une tradition renouvelée depuis un peu plus d'un demi-siècle, la jeunesse camerounaise a célébré dans l'allégresse, avec faste et solennité, la 53^{ème} édition de la fête qui lui est dédiée. Une fête consacrée à la jeunesse pour valoriser ses victoires, ses prouesses, ses talents dans tous les domaines : agriculture, économie, sciences et technologie, innovation, sport et culture, etc. Le thème de cette 53^{ème} édition : « *Jeunesse, Grandes Opportunités et participation à la construction d'un Cameroun en paix, stable et émergent* », était un appel lancé aux jeunes à la réflexion pour consolider les acquis de notre nation : l'unité dans la diversité, le vivre ensemble, la paix et la stabilité. Le point culminant de cette célébration a été le message radiotélévisé du Chef de l'Etat à la Jeunesse au soir du 10 février et le lendemain, le défilé du 11 février sur l'ensemble du territoire.

The traditional youth day was celebrated on 11 February 2019 in Cameroon with a lot of pomp and pageantry. The 53rd edition of the day set aside to specifically honour to successes and achievements of the youths in various domains: agriculture, economy, science and technology, innovation, sports, culture, etc. The event was celebrated this year under the theme: “*Youth, Great Opportunities and Participation in Building a Peaceful, Stable and Emerging Cameroon*”, which was a clarion call on the youths to reflect on the great strides the country has made. It also highlighted the virtues of peace and stability, togetherness as well as our unity in diversity. The hallmark of the celebration was the message addressed to the youths by the Head of State on radio and television on the eve of 10 February before the march past all over the national territory on 11 February.







Un grand moment de communion à travers le pays

A great moment of joy across the country

Yaoundé, 10 février - 10 February | 2019

Message du Chef de l'Etat à la jeunesse Head of State's Message to the Youth

Mes chers jeunes compatriotes,

L'an dernier, dans les mêmes circonstances, j'appelais votre attention sur les changements qui étaient à l'œuvre dans le monde. Ceux-ci laissaient prévoir un recul de la solidarité entre les nations et un retour en force des égoïsmes nationaux. L'évolution récente des rapports entre les Etats ne permet malheureusement pas de remettre en cause ce constat.

Dans mon esprit, il s'agissait de vous faire comprendre que nous devons nous préparer à cette éventualité, d'abord en comptant sur nos propres forces, ensuite, en devenant moins dépendants de l'extérieur. C'est la raison pour laquelle j'ai fait de l'émergence de notre pays une « cause nationale ».

Il est évident que vous en êtes déjà, et vous le serez encore davantage dans les prochaines années, les principaux acteurs. Il n'est pas inutile à ce sujet de rappeler que, pour la plupart des nations, et la nôtre en particulier, chaque génération a dû se mobiliser, à un moment ou à un autre, pour faire triompher une cause qu'elle estimait juste et nécessaire.

Pour nos pères fondateurs, ce fut l'indépendance, indissociable de l'unité nationale. Pour leurs successeurs, la mise en place et la consolidation des institutions du nouvel Etat. Pour la génération suivante, l'avènement de la démocratie et du progrès social. Pour celle d'aujourd'hui, la modernisation de l'économie et la justice sociale.

En ce qui vous concerne, il s'agit tout d'abord de défendre tous nos acquis afin de mieux mener le combat pour l'émergence. Beaucoup a été fait, au cours des dernières années, pour améliorer notre tissu économique. Il vous reviendra de poursuivre dans la même voie. Il vous faudra mettre en œuvre nos grands projets de révolution agricole, d'industrialisation et d'infrastructures, sans oublier ceux qui concernent le domaine social, comme l'éducation, la santé et l'habitat.

Lors de ma prestation de serment en novembre dernier, m'adressant à vous, je vous ai demandé de ne pas perdre espoir. Je le répète aujourd'hui. En effet, je n'ignore pas vos difficultés. Je comprends votre aspiration au changement et votre désir de par-

My dear young compatriots,

Last year, on the same occasion, I drew your attention to the changes that were taking place in the world, which pointed to declining solidarity between nations and a recrudescence of national egoism. Unfortunately, recent trends in relations between States confirm this assertion.

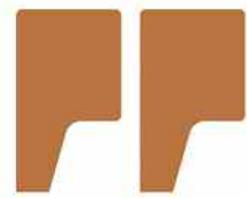
My intention was to make it quite clear to you that we had to prepare for such eventuality by first counting on ourselves and then being less dependent on the outside world. That is why I made the emergence of our country a "national cause".

It is obvious that you already are and will, in the coming years, be the key actors of such emergence. In that regard, it is not futile to recall that for most nations, and ours in particular, each generation, at one moment or another, had to mobilize to uphold a cause that is considered just and necessary.

For our founding fathers, the cause was independence which is inextricably linked to national unity. For their successors, it was the establishment and consolidation of the institutions of the new State. For the next generation, it was the advent of democracy and social progress. For the present generation, it is modernization of the economy and social justice.

For you, the cause is first of all to protect all our achievements in order to better wage the struggle for emergence. Much has been done over the past years to improve our economic fabric. It will be up to you to continue on the same path. You will have to implement our major agricultural revolution, industrialization, infrastructure, as well as social, education, health and housing projects.

During my swearing-in ceremony last November, I asked you not to lose hope. I am repeating that re-



...pour la plupart des nations, et la nôtre en particulier, chaque génération a dû se mobiliser, à un moment ou à un autre, pour faire triompher une cause qu'elle estimait juste et nécessaire.



participer davantage aux décisions qui engagent votre avenir. Je vous le dis à nouveau : le Cameroun de demain se fera avec vous.

Mes chers jeunes compatriotes,

L'année 2018 a été marquée par la tenue de l'élection présidentielle. Vous y avez participé avec enthousiasme, soit comme électeurs, soit comme candidats, soit comme acteurs du processus électoral. Cette participation est encourageante, car elle traduit votre intérêt certain pour les affaires de votre pays.

Cet intérêt doit être conforté et poursuivi. Il se démarque d'une pratique devenue courante qui s'exprime à travers les réseaux sociaux et qui donne lieu à des dérives préoccupantes.

Si le principe de cette forme de démocratie directe n'est pas répréhensible en soi, on peut malheureu-

quest today. I am quite aware of your difficulties. I understand your aspiration for change and your desire to be more involved in taking decisions concerning your future. I wish to remind you that tomorrow's Cameroon will be built with you.

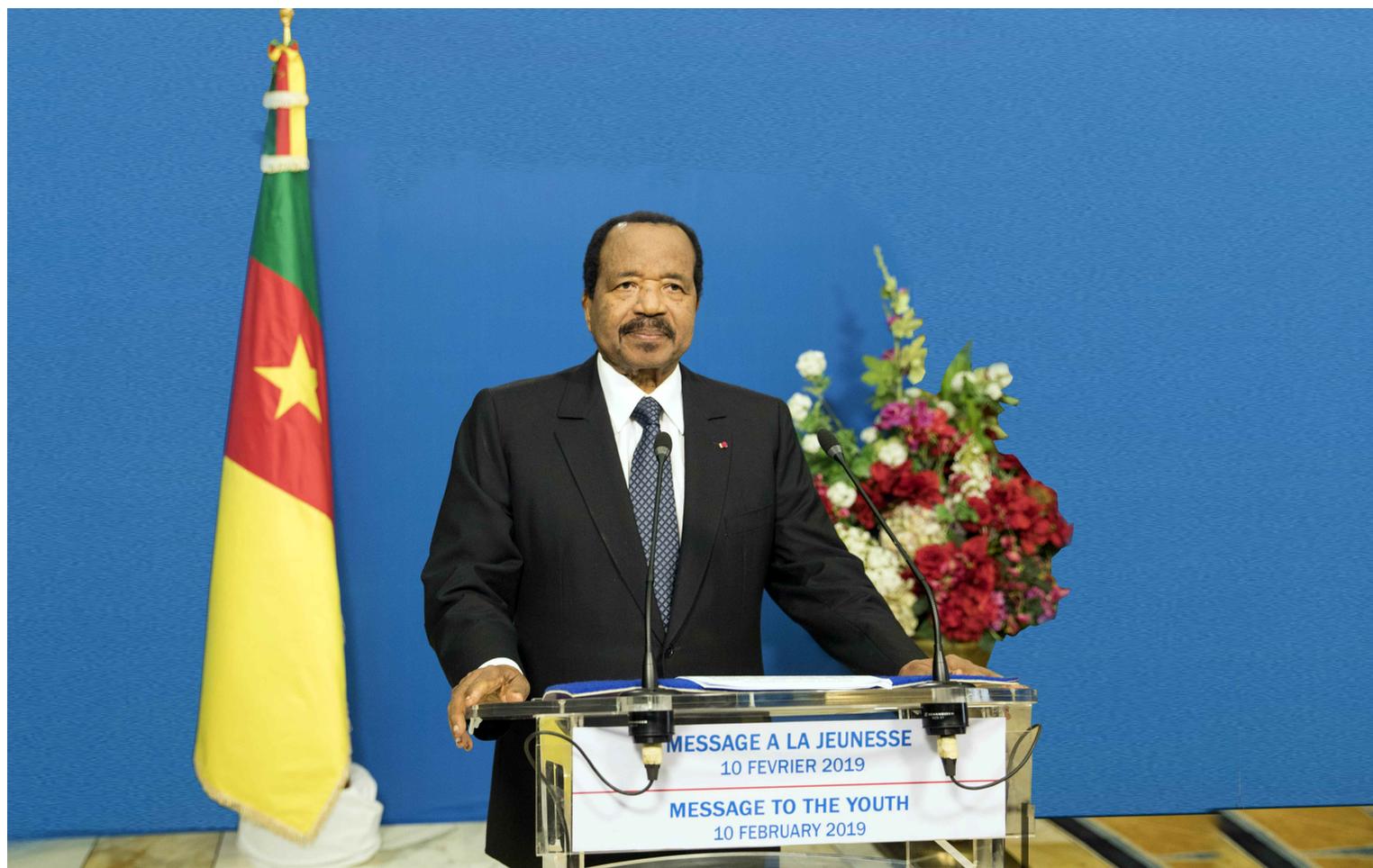
My dear young compatriots,

The year 2018 was marked by the holding of the presidential election in which you participated with enthusiasm either as voters, candidates or actors in the electoral process. Such participation is encouraging as it shows the keen interest you have in the affairs of your country.

This interest should be reinforced and sustained. It stands out from a practice that is now common on social networks and the source of worrying excesses.

Although the principle of this form of direct demo-

...we will have to get down to three key tasks, namely restore security, enhance our economic growth and significantly improve the living conditions of Cameroonians”.



Pour nos pères fondateurs, ce fut l'indépendance, indissociable de l'unité nationale. Pour leurs successeurs, la mise en place et la consolidation des institutions du nouvel Etat. Pour la génération suivante, l'avènement de la démocratie et du progrès social. Pour celle d'aujourd'hui, la modernisation de l'économie et la justice sociale.

sement constater qu'elle se traduit souvent par des prises de position outrageantes à l'égard des autorités, des acteurs politiques ou de simples citoyens. Cette manière de faire de la politique enfreint souvent non seulement les principes démocratiques, mais la loi.

Il existe une autre façon, plus responsable et plus recommandable, de faire de la politique. Par définition, celle-ci se rapporte à la gestion de la société. En votant, en se présentant à une élection, en étant élu conseiller municipal ou régional, député ou sénateur, on fait de la politique au sens noble du terme. Si vous en avez l'ambition, n'hésitez pas à vous engager dans cette voie pour le bien de votre pays.

Si vous la réalisez, vous participerez à la construction de la société juste, démocratique et fraternelle, fondée sur nos réalités socio-culturelles et notre héritage historique, société que notre peuple appelle de ses vœux. Vous contribuerez ainsi à la recherche des solutions aux difficultés que beaucoup de nos jeunes rencontrent pour trouver un emploi, fonder une famille, se libérer des coutumes ancestrales dépassées et résister à la tentation de l'émigration clandestine qui fait beaucoup de victimes.

Il vous faudra aussi ne pas céder au désœuvrement qui peut

cracy is not fundamentally wrong, it unfortunately often induces people to adopt positions that are offensive to the authorities, political actors or ordinary citizens. Such political activism often violates not only democratic principles, but also the law.

There is another, more responsible and more commendable, way of being a political activist. By definition, politics refers to the management of society. Voting, standing as a candidate in an election, being elected a municipal or regional councillor, a member of the National Assembly or a senator is engaging in politics in the noble sense of the word. If such is your ambition, do not hesitate to embark on that path for the good of your country.

If you achieve your ambition, you will be participating in building a just, democratic and fraternal society based on our socio-cultural realities and our historical heritage, a society to which our people aspire. You will thus contribute to the quest for solutions to the difficulties that many of our youths are facing in finding a job, starting a family, freeing themselves from outdated customs and resisting the temptation of illegal emigration which is claiming many lives.



conduire à de mauvais comportements, tels que la délinquance, la consommation abusive d'alcool et de drogues. Le gouvernement devra prendre des mesures urgentes pour mener un combat sans merci contre ces fléaux qui minent notre jeunesse et qui, à terme, menacent l'avenir de notre pays.

You will also have to avoid yielding to idleness which can lead to bad habits such as delinquency and alcohol and drug abuse. The Government will have to take urgent measures to wage a merciless war against these ills that are destroying our youths and which, in the long run, will threaten our country's future.

Mes chers jeunes compatriotes,

Il existe une autre façon, plus responsable et plus recommandable, de faire de la politique. Par définition, celle-ci se rapporte à la gestion de la société.

Il vous faudra donc devenir des acteurs engagés de notre nouvelle politique agricole dite de seconde génération. De même, vous devrez vous approprier les possibilités offertes par la mise en place de notre plan d'industrialisation et le développement du numérique.

Au cours des dernières années, je ne suis pas resté insensible à vos difficultés et à vos aspirations. Lors de ma prestation de serment, j'ai pris à nouveau l'engagement de faciliter l'intégration sociale des jeunes.

En dehors des recrutements effectués dans les forces de défense et de sécurité ainsi que dans certains secteurs de l'éducation, plusieurs départements ministériels ont mis en œuvre des programmes qui vous concernent particulièrement.

Dans ce cadre, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a :

- engagé la campagne d'éducation civique et d'intégration nationale qui a touché plus d'un million de jeunes et conduit à la formation de 1300 Appelés par l'Agence du service civique national de participation au développement ;
- fait la promotion du volontariat qui a permis de former des milliers de volontaires pour des opérations de développement et d'appui à l'éducation et à la santé dans les zones prioritaires ;
- soutenu la vie associative par l'encadrement des organisations de jeunes ;
- réalisé l'insertion socio-économique des jeunes par la formation de plusieurs milliers d'entre eux dont certains sont promoteurs d'entreprises ;
- enfin, et surtout, mis en œuvre le Plan Triennal « Spécial Jeunes » qui concerne plus de 600 mille personnes.

Ainsi, près de 4000 projets ont été élaborés dans l'agriculture, l'industrie, l'économie numérique et l'innovation. Des financements adéquats sont également prévus.

Plusieurs autres départements ministériels ont par ailleurs mené des activités consacrées à la formation et à l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Je citerai en particulier les efforts fournis par nos différents ministères en charge de l'enseignement en faveur de la professionnalisation.

My dear young compatriots,

In recent years, I have not been insensitive to your difficulties and your aspirations. During my swearing-in ceremony, I once more made the commitment to facilitate the social integration of youths.

Besides recruitments into the defence and security forces and in some sectors such as education, many ministries have implemented programmes concerning you in particular.

In that connection, the Ministry of Youth Affairs and Civic Education:

- launched the civic education and national integration campaign which involved more than one million youths and led to the training of 1300 conscripts by the National Civic Service Agency for Participation in Development;
- promoted volunteerism which has helped to train thousands of volunteers for education and health development support operations in priority areas;
- supported associations by providing guidance to youth organizations;
- achieved youth socio-economic integration by training thousands of youths, some of whom are entrepreneurs;
- lastly, and above all, implemented the Three-year "Special Youth" Plan involving more than 600 000 people.

Thus, nearly 4 000 projects have been developed in the agricultural, industrial, digital economy and innovation sectors, and adequate financing also provided.

Many other ministries have also implemented activities for the training and integration of youths into the world of work. I would like to mention in particular the efforts made by the ministries in charge of education to promote professionalization.

Despite these remarkable actions, our country continues to face the problem of youth unemployment. We all know why. Our economy is not buoyant enough to absorb the tens of thousands of youths joining the labour market each year. This also explains why many of them are obliged to accept unskilled jobs to avoid unemployment.

Socially, this situation has many adverse conse-

Malgré ces actions remarquables, notre pays demeure confronté au problème du chômage des jeunes. La raison en est connue : notre activité économique n'est pas suffisamment soutenue pour absorber les dizaines de milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Ce qui explique aussi que nombre d'entre eux, pour éviter le chômage, doivent accepter des emplois sous-qualifiés.

Du point de vue social, cette situation n'est pas sans conséquences négatives. C'est pourquoi je ne cesserai :

- d'inciter le gouvernement à prendre des mesures pour relancer l'économie ;
- d'exhorter les opérateurs économiques de toutes origines à investir au Cameroun,
- de conseiller à nos jeunes de saisir toute opportunité d'emploi qui se présente.

Il vous faudra donc devenir des acteurs engagés de notre nouvelle politique agricole dite de seconde génération. De même, vous devrez vous approprier les possibilités offertes par la mise en place de notre plan d'industrialisation et le développement du numérique. L'objectif étant d'atteindre un niveau de croissance compatible avec notre ambition de l'émergence.

A cet égard, il est permis d'être raisonnablement optimiste, notre taux de croissance étant à nouveau orienté à la hausse. Selon les prévisions, après 3,8% en 2018, il pourrait être de 4,4% en 2019 et de 4,7% en 2020, avec les retombées positives pour l'emploi des jeunes.

À côté de ces perspectives encourageantes pour le retour de la croissance, il convient de mentionner la part qui revient à la promotion de l'emploi assurée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Plus de 500 mille emplois ont été créés en 2018 grâce aux grands chantiers en cours, aux projets agricoles, routiers et infrastructurels, ainsi qu'aux travaux menés par les collectivités territoriales décentralisées.

S'agissant de la formation professionnelle, la loi du 11 juillet 2018 ouvre la voie à la modernisation et à la standardisation de l'offre de formation. Les centres de formation professionnelle d'excellence sont désormais opérationnels à Douala, Limbe et Sangmelima. Les structures de formations agréées, pu-

quences. That is why I will continue to:

- encourage the Government to adopt measures to revive the economy;
- urge economic operators from all over the world to invest in Cameroon;
- advise our youths to seize every available employment opportunity.

You should therefore become committed actors of our new second-generation agricultural policy. Similarly, you should avail yourselves of the opportunities offered by the implementation of our Industrialization Plan and the development of digital technology. The goal is to achieve a level of growth commensurate with our aspiration of becoming an emerging country.

In this regard, there is reason to be fairly optimistic, given that our growth rate is once again on the increase. According to forecasts, it could rise from 3.8% in 2018 to 4.4% in 2019 and 4.7% in 2020, with positive spin-offs for youth employment.

Apart from these encouraging renewed growth prospects, mention should also be made of the role of the Ministry of Employment and Vocational Training in promoting employment. More than 500 000 jobs were created in 2018 thanks to the ongoing major projects, agricultural, road and infrastructure projects, as well as the works carried out by regional and local authorities.

Concerning vocational training, the 11 July 2018 law paves the way for the modernization and standardization of training. Vocational training centres of excellence are now operational in Douala, Limbe and Sangmelima. Last year, approved public and private training entities admitted some 40 000 trainees.

There are plans to create no less than 500 000 jobs in 2019. The Government will pursue the operationalization of a forward planning job management system. The strategic thrusts of the Priority Action Plan of the National Employment Policy will continue to be implemented.

Access to vocational training will be improved by diversifying sectors and increasing training in new centres. The level of training will be improved through the establishment in Yaounde of the Natio-



...If my appeal to warmongers to lay down their weapons remains unheeded, the Defence and Security Forces will be instructed to neutralize them."

Grâce aux vertus de notre peuple, notamment son courage et son abnégation, nous avons non seulement surmonté nos épreuves, mais poursuivi notre marche en avant. Il y a là, pour notre jeunesse, un exemple dont elle peut tirer des enseignements.

bliques et privées, ont accueilli l'an dernier près de 40 mille apprenants.

En 2019, il est prévu de créer au moins 500 mille emplois. Le gouvernement poursuivra l'opérationnalisation d'un dispositif de gestion prévisionnelle des emplois. Les axes stratégiques du plan d'action prioritaire de la politique nationale de l'emploi continueront d'être mis en œuvre.

L'accès à la formation professionnelle sera amélioré, à la fois par la diversification des filières et la densification de l'offre de formation dans de nouveaux centres. Le niveau de celle-ci sera relevé grâce à l'ouverture à Yaoundé de l'Institut National de Formation des Formateurs et du Développement des Programmes.

Ce que je viens de dire permet de constater l'ampleur des efforts qui sont faits par les pouvoirs publics pour donner à nos jeunes une formation de qualité et faciliter leur insertion dans la vie active.

Mes chers jeunes compatriotes,

Les années qui viennent de s'écouler n'ont pas été faciles pour notre pays au double plan économique et sécuritaire. Grâce aux vertus de notre peuple, notamment son courage et son abnégation, nous avons non seulement surmonté nos épreuves, mais poursuivi notre marche en avant. Il y a là, pour notre jeunesse, un exemple dont elle peut tirer des enseignements.

Pour finir, je rappellerai que les épreuves ont ceci de positif qu'elles renforcent la détermination. Sachez donc que, pour ma part, je suis déterminé à mener à bien, avec vous, notre projet commun d'une société démocratique, juste et prospère. Celle-ci ne peut être envisagée que dans un Cameroun uni dans sa diversité.

Je compte sur vous.

Bonne Fête de la Jeunesse à vous tous !

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

nal Institute for Trainer Training and Programme Development.

What I have just said underscores the laudable efforts made by the Government to provide our youths with quality training and to facilitate their integration into working life.

My dear young compatriots,

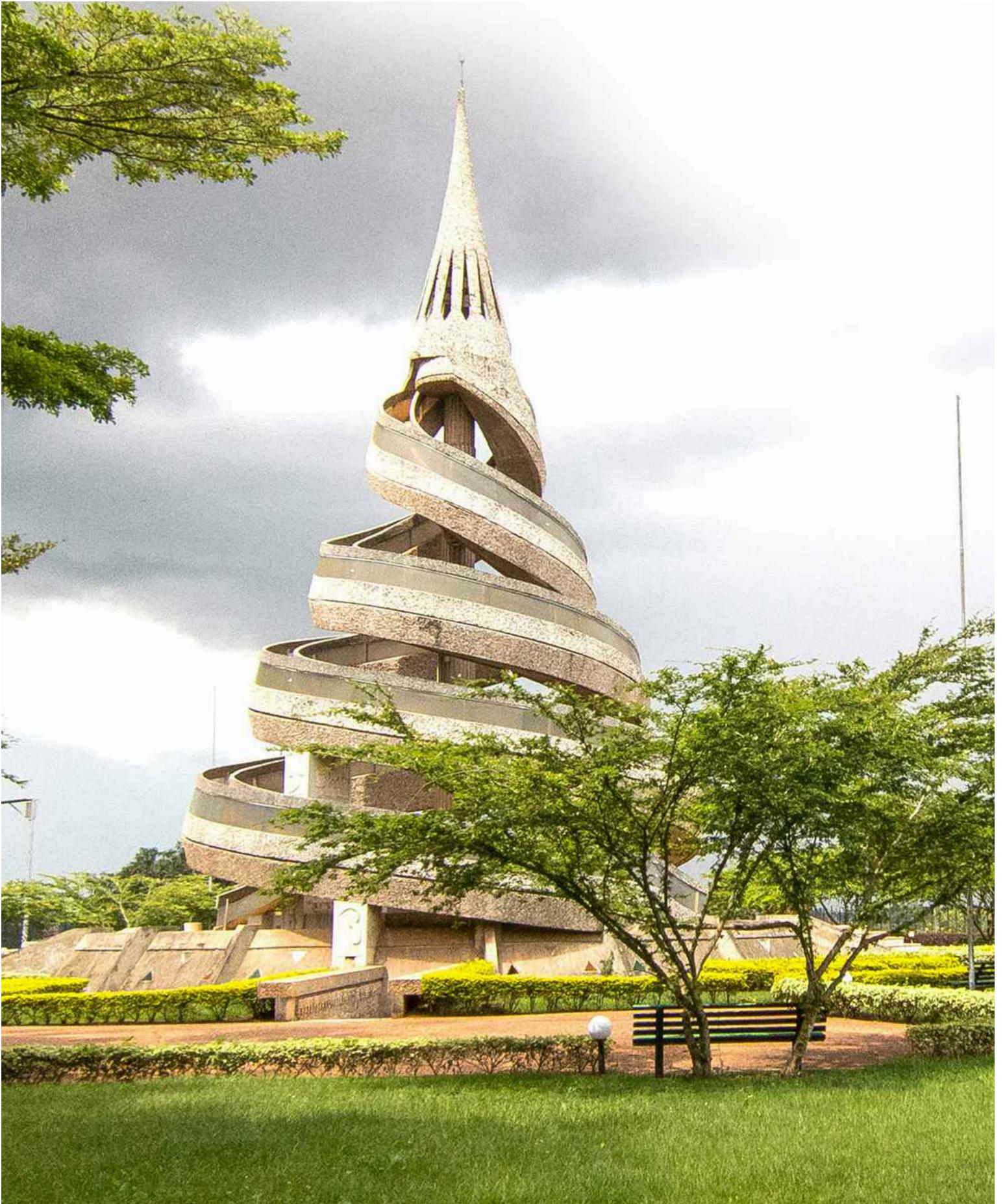
The past few years have not been easy for our country in both the economic and security spheres. Thanks to the virtues of our people, particularly their courage and spirit of selflessness, we have not only overcome our challenges, but have also continued to forge ahead. Our youths can learn from this example.

In conclusion, I would like to remind you that challenges help to strengthen one's resolve. For my part, rest assured that I am determined to pursue with you our common vision of a democratic, just and prosperous society. Such a society is possible only in a Cameroon that is united in its diversity.

I count on you.

Happy Youth Day to you all!

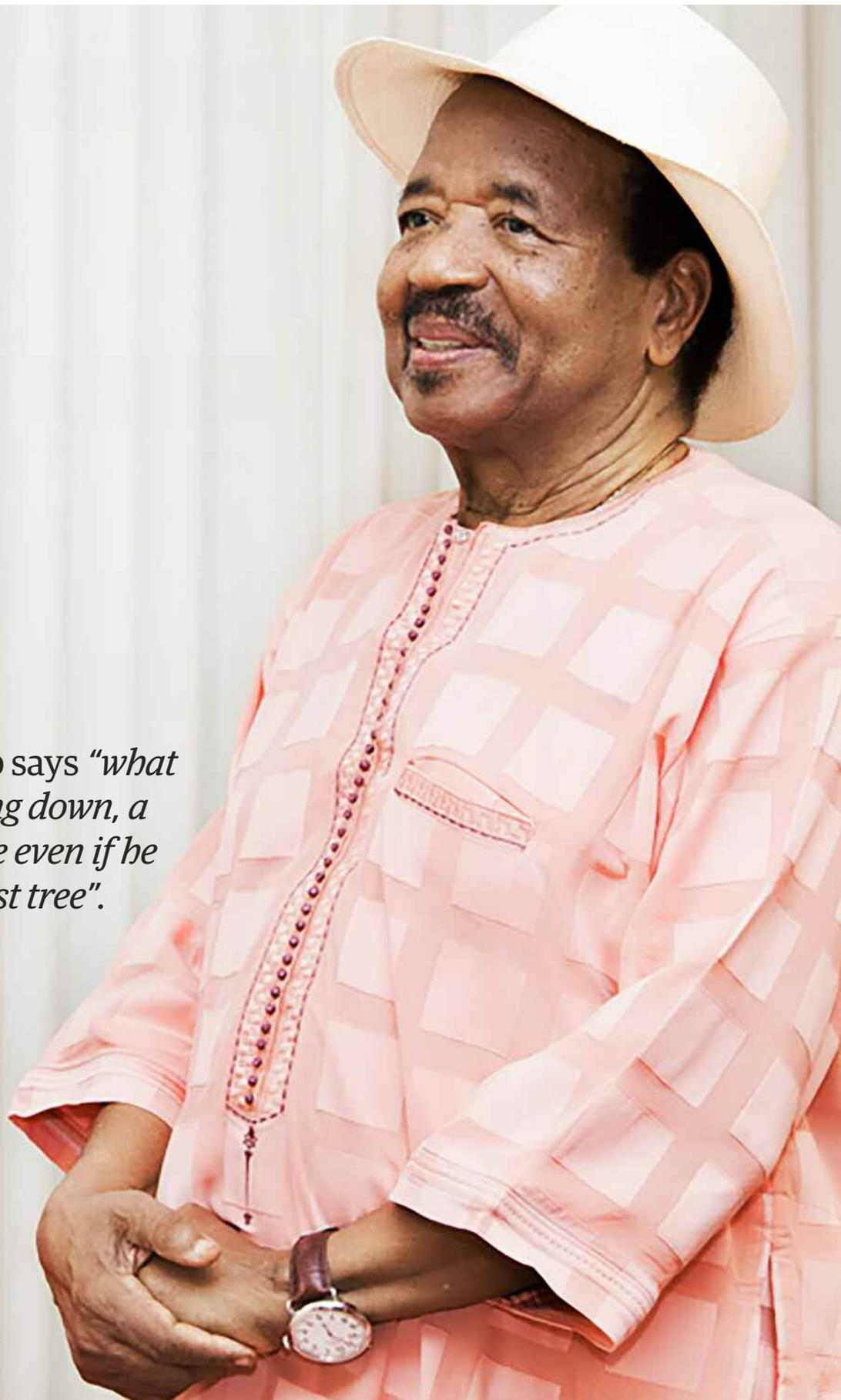
Long live Cameroonian youth!
Long live Cameroon!





Joyeux anniversaire, Monsieur le Président de la République
Happy Birthday, Mr. President of the Republic

A wise African proverb says *“what an old man sees sitting down, a young man cannot see even if he climbs on the tallest tree”*.





Le mercredi 13 février 2019, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, entouré de son épouse, Madame Chantal BIYA, et de sa famille, a célébré, dans l'intimité, ses quatre-vingt-six ans.

Atteindre cet âge vénérable confère une place éminente dans la société africaine en particulier, car on y gagne davantage en dignité, en respect et en notoriété. Raison pour laquelle le Président Paul BIYA est aujourd'hui idéalisé, en se posant surtout comme le garant de la stabilité sociale, par la vertu de son exemple et la puissance de sa parole.

La longévité, la sagacité et la renommée du Chef de l'Etat font qu'il soit considéré, par l'opinion nationale et internationale, parfois comme un mystère, souvent comme un mythe et certainement aujourd'hui, comme un monument.

On 13 February 1933, a child was born in Mvomeka'a to Etienne Mvondo Assam and Anastasie Eyenga Elle. As destiny will have it, Paul BIYA became the President of the Republic of Cameroon, the father of the Nation that he loves so dearly.

To mark this memorable date, the family celebrated his eighty-sixth birthday with modesty and dignity, for the Head of State has attained the age that confers on him respect, honour and admiration. He is a privileged witness of the history of our country, having participated in, or shaped the very critical twists and turns that have marked the irreversible progress of our Nation towards its economic and social development, towards peace and national unity.

A wise African proverb says "what an old man sees sitting down, a young cannot see even if he climbs on the tallest tree". President Paul BIYA has several times demonstrated the veracity of this expression as he has used



Inspirateur des jeunes, arbitre par excellence lorsque l'intérêt général est en jeu, le Sage, le « Patriarche national » stimule la méditation en rafraichissant les sillons laissés par les anciens sur les voies de la construction nationale.

« **Le Temps des Réalisations** » se joint à l'ensemble du peuple camerounais pour déclamer ces belles paroles de l'artiste :

« *Bon anniversaire, Monsieur le Président de la République, nos vœux les plus sincères, que ces quelques mots vous apportent le bonheur, que l'année entière vous soit douce et légère, et que l'an fini, nous soyons tous réunis pour chanter en chœur : Bon anniversaire* ». Cette mélodie accompagne notre ultime souhait que vos voies soient agréables, vos sentiers paisibles et que la Providence vous comble selon les désirs de votre cœur.

tact, wisdom and his natural instinct to steer the country through several troubled waters, or difficult moments that have confronted the Nation. By his personal example of probity and commitment to hard work, he is widely acclaimed as an erudite statesman at the service of his country and Africa as a whole.

“Le Temps des Réalisations” joins the entire Cameroonian people to say, like the songwriter: “*Happy Birthday, Mr. President of the Republic, our most sincere wishes are that these our few words should bring you happiness, that the whole year should be full of joy and that when the year ends, we should all once more assemble to tell you: Happy Birthday*”. We sum up our words as we wish you success beyond your dreams, everlasting peace and the benediction of the Almighty on all your undertakings.



Chantal BIYA @ChantalBIYA_C... · 1m

A tous ceux qui m'accompagnent dans mon action humanitaire, restons motivés et engagés.

Ne nous laissons pas distraire par la calomnie, le mensonge et la méchanceté.

Je vous remercie tous.

[#ChantalBIYA](#)

[#Cameroun](#)

[#TT237](#)



Chantal BIYA

@ChantalBIYA_Cmr

To all those who have accompanied me in my humanitarian works, let's stay motivated and committed. Slander, lies and wickedness cannot distract us.

Thank you all.

[#ChantalBIYA](#)

[#Cameroon](#)

[#TT237](#)

Chantal Biya

Une ambition humanitaire

**A Tireless
Humanitarian**



Toujours plus motivée et engagée

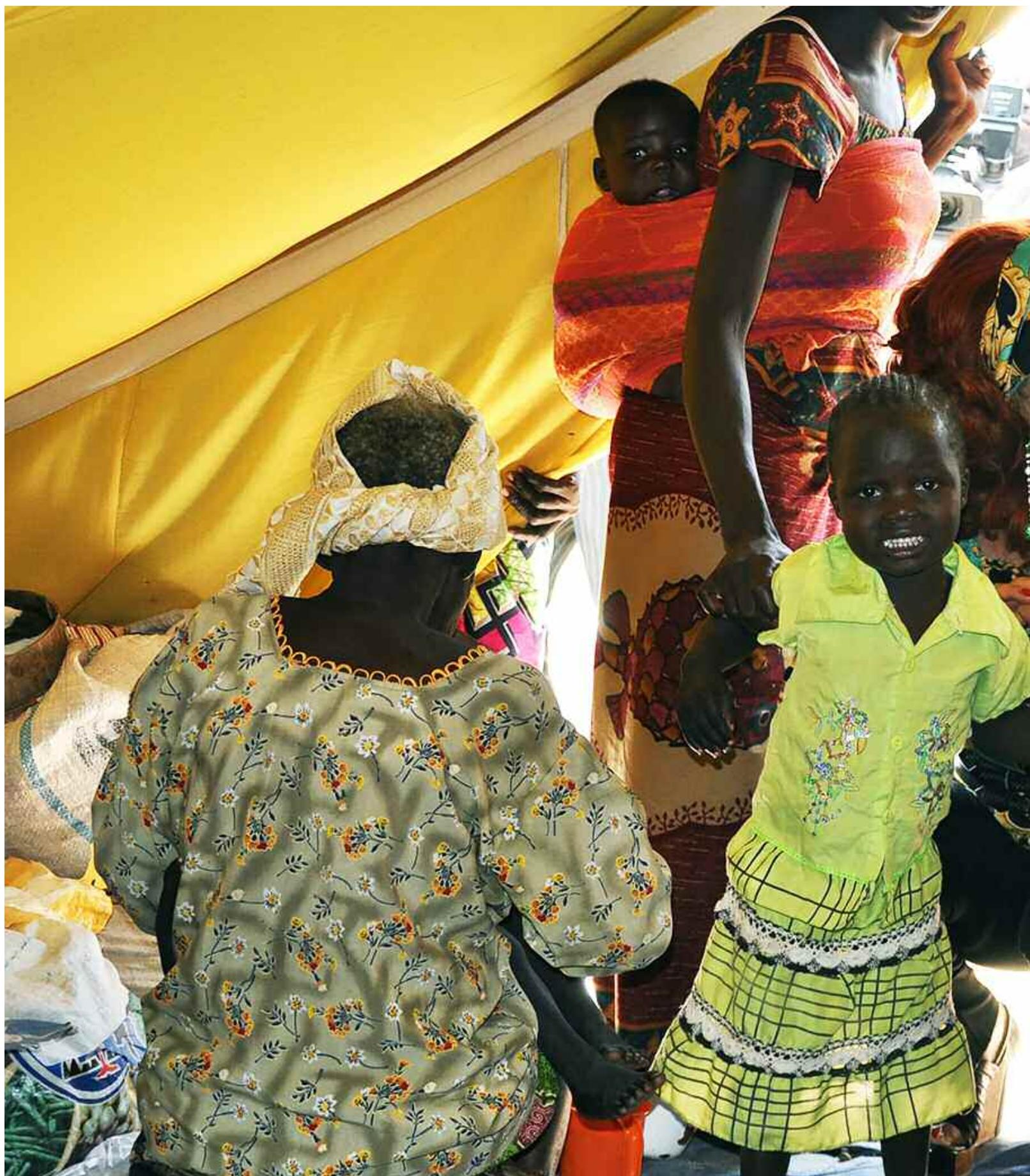
Chantal BIYA, Still Highly Motivated and Committed

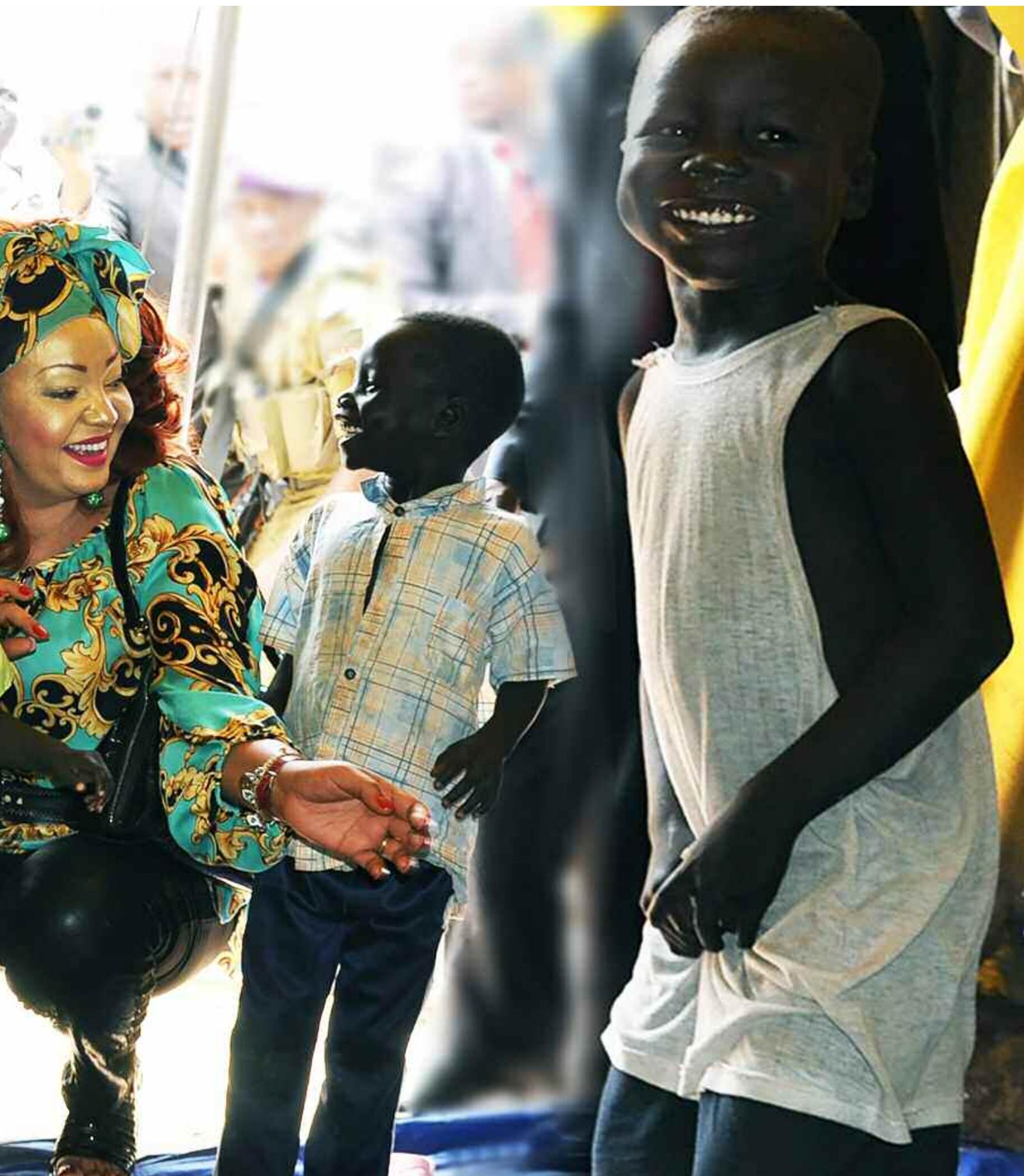
Une certaine presse à gage s'est fait, il y a quelques semaines, l'écho de propos désobligeants et impropres à l'endroit de la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA. Cette campagne hideuse visait sans aucun doute à ternir sa belle réputation de « *dame de cœur* », dont l'action humanitaire et sociale lui vaut la sympathie des Camerounais et la reconnaissance de la communauté internationale. Sa double consécration comme Ambassadrice de Bonne volonté de l'UNESCO et Ambassadrice Spéciale de l'ONUSIDA exprime avec éloquence la pertinence de son action qui consolide fort judicieusement les nombreux acquis de la politique sociale du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA.

Réagissant à ces attaques malveillantes à travers un tweet le 21 février dernier, Madame Chantal BIYA invitait tous ceux qui l'accompagnent dans cette belle œuvre au service de la vie humaine à ne pas se laisser distraire, à redoubler d'ardeur au travail, à faire preuve de plus de motivation et d'engagement pour confondre davantage les détracteurs et autres esprits retors. Comme dirait un proverbe arabe, « *les chiens aboient, la caravane passe* ».

A press organ that thrives on payoffs had the temerity to dish out disagreeable and improper remarks on the First Lady of Cameroon, Mrs. Chantal BIYA. This hideous campaign was designed undoubtedly to tarnish the good reputation of the “Lady with a heart”; whose humanitarian and social actions have been acclaimed by all Cameroonians and recognised by the international community. Her twin designations as the UNESCO Goodwill Ambassador for Education and Social Inclusion, and UNAIDS Special Ambassador are eloquent testimonies of the pertinent actions she undertakes to consolidate the social policies of the Head of State, H.E. Paul BIYA.

Reacting to these malevolent attacks through a tweet on 21 February, Madam Chantal BIYA called on all those who support her in this immense work at the service of human life to redouble their efforts, to be even more highly motivated and committed so as to confound their detractors and all devious spirits. As the Arab proverb says “the dogs bark, the caravan passes on”.





Rendez-vous tenu

Chantal BIYA joins Crusade for Gender Equality on 34th International Women's Day



«**E**xcellente Journée internationale de la femme 2019 », ce tweet du Président de la République, posté le 8 mars dernier, au-delà de la forme directe et de la charge affective qu'il charrie, exprime une adhésion politique pour faire évoluer la cause de la femme au Cameroun. Il reconnaît en cette gent un potentiel économique puissant pour l'émergence, un atout social précieux qui se dévoile par la dynamique qu'elle insuffle dans tous les secteurs de la vie, par son engagement dans les réseaux associatifs, les entreprises du secteur formel comme informel où elle constitue presque toujours la cheville ouvrière. Ce tweet du Président Paul BIYA renouvelle si op-

Mrs Chantal BIYA took part at a fascinating march-past to commemorate the 34th edition of the International Women's Day on 8 March 2019. The First Lady's presence at the 20th May Boulevard, was eloquent proof of her endorsement of this year's theme: "Crusade against Gender Inequalities: Committing to the New Impetus."

This motion is commensurate with President Paul BIYA's engagement for the promotion of gender equality in the mandate of "Great Opportunities". In this light, the Head of State made it crystal clear that: "We must, more than ever before, give women... their rightful place in society... To this end: I pledge to speed up the process of institutionalizing gender parity; I pledge to strengthen the mainstreaming of the needs of women... in sector-specific public policies; I



portunément, pour l'inscrire définitivement dans la mémoire collective, l'un de ses dix engagements pour le septennat, contenu dans sa profession de foi. « Mieux que par le passé, nous devons accorder aux femmes...une juste place dans la société... A cet effet, je m'engage à accélérer le processus d'institutionnalisation de la parité hommes-femmes ; je m'engage à renforcer la prise en compte des besoins des femmes... dans les politiques publiques sectorielles ; je m'engage à améliorer le niveau de la participation des femmes...dans la vie politique, économique, sociale et culturelle». Voilà le catalyseur du bel élan d'enthousiasme qui a galvanisé les femmes, tous âges, nationalités et conditions

pledge to improve the level of participation of State made it crystal clear that: "We must, more than ever before, give women... their rightful place in society... To this end: I pledge to speed up the process of institutionalizing women... in political, economic, social and cultural life." A trace of this ingenious vision can be identified in the new penal code and the National Gender Policy, which are blueprints for women emancipation in Cameroon.

Consequently, over 70,000 women from all walks of life marched harmoniously in Yaounde to express their gratitude. They held banners and sang to convey messages aimed at fostering gender parity, solidarity, unity, security, peace, living together, development, and good governance. The highlight of this year's march-past was the passage of a mammoth wave of women from the North-West and South-West Re-



confondus, en cette journée de plus en plus courue.

En rehaussant de sa présence le défilé de clôture des manifestations à Yaoundé, la Première Dame, Madame Chantal BIYA, a tenu à se joindre à ses compatriotes pour célébrer une féminité reine, intrépide, courageuse, intraitable et passionnée, garante de l'harmonie de la société. Pierre angulaire de l'édification de notre nation, cette femme-là a su affirmer au monde entier son attachement aux idéaux de paix et de cohésion sociale, d'unité dans la diversité, son pari pour un vivre-ensemble harmonieux, par un enrichissement mutuel. C'est cette femme-là qui a constamment droit aux égards du Chef de l'Etat, dans un pacte de fidélité qui se consolide d'année en année.





gions. This womenfolk that has been greatly hit by the socio-political situation in both regions wiggled small flags as their steps moved simultaneously to the rhythm of a special song entitled: "We are together, we are one". This act of patriotism and a clarion call for the restoration of peace was received with thunderous applause.

The other groups of women were equally cheered by Mrs Chantal BIYA; who clapped and waved incessantly to encourage them.

Another emotional moment was when a group of physically challenged persons was traversing the main grandstand. The First Lady was left spellbound as she acknowledged their sacrifice. She stood up spontaneously and expressed the desire to meet one of the ladies; whom she embraced with profound empathy. Mrs Chantal BIYA also shared a hearty smile with the other vulnerable persons who marched.

The benevolence of the First Lady was also showcased with the passage of the female staff of: the Chantal BIYA Foundation; the Chantal BIYA International Research Centre for HIV/AIDS; and the Applied Research, Endoscopic Surgery and Human Reproduction Hospital Centre (CHRACERH). These humanitarian and health institutions are channels through which Mrs Chantal BIYA has: raised awareness; and contributed immensely towards women empowerment. March 8 2019 was equally an opportunity for Cameroon's legendary hospitality to be appreciated by the international community. This was illustrated by women from the United Nations system in Cameroon, the French Embassy, those from the embassy of the Democratic Republic of Congo, an organisation of women from the Central African Republic, the Women's Wing of the Nigerian Union, some refugees and internally displaced persons.





Canal2'OR

Une pierre précieuse au rayonnement de la culture camerounaise

First Lady Pays Homage to Artists and Comedians

Comme il est de tradition depuis trois ans, la Première Dame, Madame Chantal BIYA, a honoré de sa présence, l'événement culturel « Canal2'OR ». Organisé tous les deux ans par la chaîne de télévision Canal 2 International, cet événement prime, depuis une dizaine d'années, les meilleurs artistes musiciens et acteurs culturels. En y prenant part, l'épouse du Chef de l'Etat crédibilise cette cérémonie et lui donne un nouveau cachet de solennité. Comme pour son œuvre humanitaire dont le rayon-

The movers and shakers in the music and movie industry in Cameroon were rewarded last 9 March 2019 at the live broadcast of the 12th edition of the Canal d'Or Awards. Mrs Chantal BIYA, for the third consecutive time, was guest of honour at the enthralling event that celebrated the country's mélange of cultures. It was a sublime occasion for Cameroon's most prolific artistes and comedians to be recognised for their outstanding talent and



nement outrepassa les frontières nationales, Madame Chantal BIYA, femme de sensibilité, intimement attachée à l'expression artistique de son temps et de son pays, sait, comme son illustre époux, que dans une société comme la nôtre, la culture est un ciment qui affermit les liens entre les hommes. Elle crée un espace propice à l'espoir, au rêve, à la créativité et à l'imaginaire. Elle casse les tabous, démonte les préjugés, invente de nouvelles formes de générosité et invite à la convivialité. Sa participation aux « Canal2'OR Act'12 » est donc une pédagogie du vivre-ensemble que promeut le Président Paul BIYA.

Dans la nuit de samedi, 9 mars, le Cameroun, à travers l'événement « Canal2'OR », a, une fois de plus, su démontrer la force de sa culture et de ses créateurs, loin de clichés rétrogrades et des prismes déformants que certains esprits malveillants véhiculent. La Première Dame, Madame Chantal BIYA, est partie du Palais des Congrès de Yaoundé, heureuse d'avoir apporté sa pierre à l'essor de cette culture qui en redemande.

firm dedication.

Mrs Chantal BIYA watched the show from start to finish. She had the privilege to hand over the final award of the night – best Cameroonian male artiste – to LOCKO, after which she took a group photograph with the award winners.

The laureates seized the opportunity to express their gratitude to the First Lady for her magnanimity and priceless support for the growth of Cameroon's cultural sector and music industry. They also conveyed messages to promote unity, solidarity and patriotism among the Cameroonian people.

The other big winners of the night include: Daphne (who bagged four trophies), John Duchant, Charlotte Dipanda, Mr Leo, Dr Nkeng Stephens, Moustik le Karismatik, Vincent Batanken, Syndy Emade, and Nabila. Special prizes were equally given to Salatiel, Ben Decca, Elvis Kemayo, Grace Decca, and Toto Guillaume for their outstanding careers.



 **President Paul BIYA** @PR_Paul_BIYA · 11 févr.
Happy Youth Day to you all!
Long live Cameroonian youth!
Long live Cameroon!
#PaulBiya
#BiyaSpeech
#YouthDay
#Cameroon
#TT237

 **Thierry Tchouffa** Merci beaucoup son excellence !!!
Jeunesse réunissons nos efforts pour bâtir notre beau pays nous avons beaucoup de potentiel que d'autres envies ; nous avons également des opportunités que certains n'ont pas. ne nous laissons pas trompé par les tendances politique visant à déstabiliser ou encore à détruire notre pays car c'est facile de détruire mais très difficile à reconstruire.

 **Jean Kenjio** Merci EXCELLENCE!
Bonne fête de la jeunesse à tous!
Vive le vivre ensemble!
Vive le Cameroun!!!!

 **Bertrand Nya** Thanks Mr President!!!!
We youth , you have our support...

 **Wouafou Dieudonne** Merci son excellence . merci pour tout se que vous faite pour ce pays . la nation vous sera reconnaissante le moment venu

 **President Paul BIYA** @PR_Paul_BIYA · 23 janv.
"My wish is that, eventually, national unity will be strengthened."
#PaulBiya
#BiyaSpeech
#Cameroon

 **President Paul BIYA** @PR_Paul_BIYA · 16 janv.
Au cours du Conseil ministériel que je viens de présider au Palais de l'Unité, j'ai invité les membres du Gouvernement à considérer comme feuille de route, le programme économique, financier, social et culturel, récemment présenté à l'Assemblée Nationale.
#PaulBiya
#Cameroun

 **EYENGA PAULIN** @paulin_ep · 23 janv.
En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 2 autres
Je pense que c'est également le souhait de tous les camerounais. Mais j'ai l'impression que certains tirent avantage de la situation actuelle...

 **Michel Dongmo** @micheldongmo
En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 4 autres
Mr le Président de la République, comme vous l'avez dit, ce septenat est déterminant pour l'avenir de notre nation. Je m'attends à ce que les membres du Gouvernement se mettent réellement au travail; nous le peuple avons soif du développement! Merci



Mbongo Paul Emmanuel @Mboa84 · 23 janv.
En réponse à @PR_Paul_BIYA @InvestCameroun et 3 autres
Cet épisode a au moins eu un avantage, forcer les camerounais à s'interroger sur l'avenir. Une opportunité à saisir pour enfin réformer. Libérez les entreprises développez les infrastructures, urbanisation et transport ... Profitez de l'énergie de ce pays pour le faire avancer !

🗨️ ↻ ❤️ ✉️



NJ Ayuk ✓ @nj_ayuk
President @PR_Paul_Biya appoints Dion Ngute as the new Prime Minister of #Cameroon. Hope he finds a solution to the Anglophone Crisis. Dialogue is needed to get the country moving. The business climate needs to be improved. Give the guy a chance to make friends out of skeptics.



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 18 janv.
Key moments: Graduation ceremony of the “Unity and Diversity” batch of the Combined Services Military Academy (EMIA).
#PaulBiya
#Cameroon



Oumarou Sanda(Oumsfada) @of_ourms · 19 janv.
En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 2 autres
Ravi de vous entendre parler du phénomène de prise d'otage dans l'Adamaoua J'espère que des mesures adéquates seront prises pour y mettre terme

🗨️ ↻ ❤️ 1 ✉️



kangndtoubi Roger @kangndtoubi · 19 janv.
En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 3 autres
Toutes nos félicitations et encouragements aux nouveaux officiers de la cuvée "Unité et Diversité". Je retiens une chose du discours présidentiel, sur la crise des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, il y a des signes encourageants sur le terrain de la Commission FAI.

🗨️ ↻ ❤️ ✉️



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 15 janv.
« Des mesures seront prises dans les meilleurs délais possibles pour accorder aux collectivités territoriales de notre pays les compétences qui leur permettront de prendre une plus large part dans la gestion des affaires locales. »
#PaulBiya
#BiyaSpeech
#Cameroon



EBODE Serge @ebodeserge · 16 janv.
En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 2 autres
Très belle initiative Mr Le Président Mais surtout pensez à contrôler la gestion de ces collectivités territoriales pour qu'il y ai transparence dans la gestion

🗨️ ↻ ❤️ ✉️



wilfred loga @wilfredloga · 15 janv.
En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 2 autres
Belle initiative... la décentralisation est un facteur important dans le processus de développement

🗨️ ↻ ❤️ ✉️



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · 22 janv.

"I intend to continue the dialogue initiated with people of good-will to bring about lasting peace."

#PaulBiya
#BiyaSpeech
#Cameroon



Henry Fongum Ngiah @HNgiah · 22 janv.

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 2 autres

Yes indeed Mr. President, dialogue is what will bring back "lasting peace". May God give you guidance in this venture so that our beloved country Cameroon can become peaceful again.

Traduire le Tweet



Mammadou Aminou @MammadouAminou · 1 févr.

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 2 autres

Excellence nous en sommes reconnaissants pour votre réaction suite à l'insécurité qui prévaut dans la région de l'Adamaoua merci mon président



Jean Kenjo Merci EXCELLENCE!

Bonne fête de la jeunesse à tous!

Vive le vivre ensemble!

Vive le Cameroun!!!!!!



ndjankeu Jacques Bru @ndemgo · 22 janv.

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 2 autres

everyone must call for peace and work towards that direction. We are@on CMR

Traduire le Tweet



kangndtoubi Roger @kangndtoubi · 19 janv.

En réponse à @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr et 3 autres

Toutes nos félicitations et encouragements aux nouveaux officiers de la cuvée "Unité et Diversité". Je retiens une chose du discours présidentiel, sur la crise des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, il y a des signes encourageants sur le terrain de la Commission FAI.



 **Chantal BIYA** @ChantalBIYA_Cmr
To all those who have accompanied me in my humanitarian works, let's stay motivated and committed. Slander, lies and wickedness cannot distract us. Thank you all.

#ChantalBIYA
#Cameroon
#TT237

 **NGUEND DERMAN** @NguendD · 21 févr.
En réponse à @ChantalBIYA_Cmr
Nous resterons toujours à tes côtés pour tous les combats. Tu es une femme de coeur et digne d'être première dame. Nous sommes fiers de toi. Que les mauvaises langues fassent leur communication de dénigrement, nous serons toujours avec toi et ton époux

 **Hermine Charlotte Mahod**
Vs êtes une bonne maman qui n'abandonne pas ses enfants!! Que le Seigneur seul vs inspire vs guide et vs dirige sur ce que vs devez faire pour le pays. Ecoutez vtre coeur et fait ce qu'il vs dit !!!!

 **NOUTCHA Eric** @lenoutch · 16 h
En réponse à @ChantalBIYA_Cmr
Bien des choses à vous. Vos actions humanitaires et les institutions sanitaires tel que le centre de recherche sur le sida et le CHRACHER sont de très grandes réalisations pour le bien-être des camerounais. Comme dirait quelqu'un "un seul mot...continuez"

 **ndjoh makongo Serge** @NdjohMakongo 20
Replying to @ChantalBIYA_Cmr @PR_Paul_BIYA and 2 others
Vous êtes une Grande Dame. Vos oeuvres sont le reflet de votre magnanimité. Merci pour tous les efforts que vous déployés pour que les sourires se lisent sur les visages de tous ceux qui en bénéficient.

 **Chantal BIYA** @ChantalBIYA_Cmr · 9 mars
J'ai assisté ce 8 mars au défilé marquant la célébration de la 34ème édition de la Journée Internationale de la Femme.
#JourneeDeLaFemme
#IWD2019 ♀
#IWD
#ChantalBiya
#Cameroun

 **ADAM GUEIME** @ADAMGUEIME1 · 9 mars
En réponse à @ChantalBIYA_Cmr @PRC_Cellcom et 4 autres
Par votre engagement, la 34ème édition de la Journée Internationale de la Femme s'est déroulée dans le calme sur toute l'étendue du territoire national. Je vous exhorte à œuvrer toujours davantage pour le bien de notre beau et cher pays qu'est le Cameroun



JANVIER 2019

Le Président de la République, Paul BIYA, a signé 42 décrets et 79 arrêtés.



■ **Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019** portant nomination d'un Premier ministre, Chef du Gouvernement. Monsieur Dion Ngute Joseph.

■ **Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019** portant réaménagement du Gouvernement..

■ **Décret N°2019/003 du 04 janvier 2019** portant nomination du Secrétaire Général de la Présidence de la République. Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Ngho Ngho Ferdinand.

■ **Décret N°2019/004 du 04 janvier 2019** portant nomination des Secrétaires Généraux Adjointes de la Présidence de la République. Monsieur Elung Paul Che et Monsieur Mohamadou Moustapha.

■ **Décret N°2019/005 du 08 janvier 2019** instituant une autorisation exclusive d'exploitation pour hydrocarbures liquides.

■ **Décret N°2019/006 du 08 janvier 2019** autorisant un transfert d'intérêts et de « l'Operatorship » dans le contrat de partage de production «Bologo».



- **Décret N°2019/007 du 08 janvier 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Sergent-chef Mba Roger et autres.
- **Décret N°2019/008 du 08 janvier 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus le Caporal-chef Boang Hamas-soumou Elisée Junior et le gendarme Sobka Martin.
- **Décret N°2019/009 du 08 janvier 2019** portant naturalisation de Madame Love Nyesunday Ibe.
- **Décret N°2019/010 du 08 janvier 2019** portant intégration de Madame Etoundi Omgba Cunégonde Blanche dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargée de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon, indice 785.
- **Décret N°2019/011 du 16 janvier 2019** portant nomination du Secrétaire particulier du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Monsieur Walter Nwanja, Officier de police de 1^{er} grade.
- **Décret N°2019/019 du 17 janvier 2019** portant nomination du Directeur du Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Monsieur Balungeli Confiance Ebune.
- **Décret N°2019/020 du 17 janvier 2019** portant nomination d'un Chef de Division dans le Corps spécialisé d'Officiers de police judiciaire du Tribunal Criminel Spécial. Monsieur Oko Petis Joël, Commissaire Divisionnaire.
- **Décret N°2019/021 du 17 janvier 2019** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction du pipeline Limbe-Douala-Yaoundé-Edea-Yaoundé dans le département du Wouri, région du Littoral.
- **Décret N°2019/023 du 18 janvier 2019** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination aux grades. Lieutenant 2^{ème} échelon Kitio Victor et autres.
- **Décret N°2019/024 du 18 janvier 2019** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination aux grades. Lieutenant 1^{er} échelon Evouna Atangana Olivier Barthelemy et autres.
- **Décret N°2019/025 du 18 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Dongmo Robert Gintedem (Mle 156 170-O), Commissaire de Police, pour abandon de poste.
- **Décret N°2019/026 du 18 janvier 2019** portant réorganisation de l'Observatoire National sur les changements climatiques.
- **Décret N°2019/027 du 18 janvier 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Gabche James Nche, Ministre Plénipotentiaire, du 10 juin 2018 au 10 juin 2020.
- **Décret N°2019/028 du 18 janvier 2019** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son excellence Yang Jiechi, Directeur du Bureau de la Commission des Affaires Etrangères du Comité Central du Parti Communiste Chinois (PCC).
- **Décret N°2019/029 du 18 janvier 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Lieutenant Wadi Justin et autres.
- **Décret N°2019/030 du 18 janvier 2019** portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale.
- **Décret N°2019/031 du 23 janvier 2019** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une centrale solaire de 10 MW à Guider, département du Mayo-Louti, région du Nord.
- **Décret N°2019/032 du 24 janvier 2019** portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH).
- **Décret N°2019/033 du 24 janvier 2019** portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).
- **Décret N°2019/034 du 24 janvier 2019** portant réorganisation du Port Autonome de Douala.
- **Décret N°2019/035 du 24 janvier 2019** portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala.
- **Décret N°2019/036 du 25 janvier 2019** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Standard Chartered Bank une convention de crédit acheteur d'un montant de 8 999 359 euros, soit environ 5 903 309 523 de francs CFA, pour le financement de l'acquisition de trois (03) locomotives dédiées au transport voyageurs par l'Etat du Cameroun.
- **Décret N°2019/037 du 25 janvier 2019** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Standard Chartered Bank une convention de crédit acheteur d'un montant de 2 999 787 euros, soit environ 1 967 770 278 de francs CFA, pour le financement de l'acquisition d'une (01) locomotive dédiée au transport voyageurs par l'Etat du Cameroun.



■ **Décret N°2019/038 du 29 janvier 2019** portant réorganisation du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

■ **Décret N°2019/039 du 29 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Sanama Henri (Mle 502 654-I), Commissaire Divisionnaire. Pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion des fonds aux usagers de la voie publique. Faits commis le 30 mai 2017. Ramené au grade de Commissaire de Police Principal, 8^{ème} échelon, indice 1005.

■ **Décret N°2019/040 du 29 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Madame Mvogo Afana Mireille Joceline, épouse Koumnde (Mle 600 096-W), Commissaire de Police Principal. Pour indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police. Fait commis le 14 mars 2017. Ramenée immédiatement au 7^{ème} échelon, indice 940.

■ **Décret N°2019/041 du 29 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Noundou Jean-Claude (Mle 156 481-J), Commissaire de Police Principal. Pour violation de consignes et négligences ayant entraîné le décès d'un collaborateur. Faits commis courant décembre 2016. Ramené immédiatement au grade de Commissaire de Police, 9^{ème} échelon, indice 945.

■ **Décret N°2019/042 du 30 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Koumnde Likeng Jules Apollinaire (Mle 600 074-M), Commissaire de Police Principal. Pour indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police et usage abusif d'une arme de service. Faits commis le 14 mars 2017. Ramené immédiatement au grade de Commissaire de Police, 9^{ème} échelon, indice 945.

■ **Arrêté N°0012/CAB/PR du 16 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Lewala Severin (Mle 168 911-A), Officier de Police de 1^{er} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 04 novembre 2015.

■ **Arrêté N°0013/CAB/PR du 16 janvier 2019** portant révocation d'office de Madame Assokom Antoinette (Mle 502 830-R), Inspecteur de Police Principal. Pour abandon de poste. Fait constaté le 24 octobre 2018.

■ **Arrêté N°0014/CAB/PR du 16 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Ngelleu Jean Njietcheu (Mle 766 656-O), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 10 août 2018.

■ **Arrêté N°0015/CAB/PR du 16 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Effagon Eric Christian (Mle 607 037-G), Inspecteur de Police Principal. Pour condamnation à six (06) mois d'emprisonnement pour escroquerie. Fait constaté le 27 novembre 2015.

■ **Arrêté N°0016/CAB/PR du 16 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Tongwa Fidelis (Mle 606 739-T), Inspecteur de Police Principal. Pour abandon de poste. Fait constaté le 17 août 2018.

■ **Arrêté N°0023/CAB/PR du 21 janvier 2019** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°1243/CAB/PR du 19 décembre 2014 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Djieufack Bernard (Mle 369 977-M), Officier de Police de 1^{er} grade. Pour indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 25 janvier 2013. Ramené immédiatement au 5^{ème} échelon, indice 485.

■ **Arrêté N°0035/CAB/PR du 21 janvier 2019** portant révocation de Madame Ekotto, épouse Mvondo Nna Alice Joëlle (Mle 541 482-B), Inspecteur de Police Principal. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2015.

■ **Arrêté N°0036/CAB/PR du 21 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ngui Elie Marcel (Mle 587 638-C), Officier de Police de 1^{er} grade. Pour indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police, insubordination hiérarchique et non paiement de ses dettes. Faits commis courant avril 2017. Ramené immédiatement au 5^{ème} échelon, indice 485 du même grade.

■ **Arrêté N°0037/CAB/PR du 21 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Njobati Godlove Ngafin (Mle 582 523-N), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour indélicatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police, par extorsion de fonds à un demandeur de passeport ordinaire. Faits commis le 06 juillet 2017. Ramené immédiatement au 3^{ème} échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0038/CAB/PR du 21 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Madame Ndongo Essi'i Françoise (Mle 598 877-J), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 30 août 2017. Ramenée immédiatement au 3^{ème} échelon, indice 325 du même grade.



■ **Arrêté N°0046/CAB/PR du 25 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Emma Ehmat, (Mle 156 146-T), Officier de Police Principal. Pour manquement aux consignes et négligences caractérisée. Faits commis le 04 novembre 2017. Ramené immédiatement au 5^{ème} échelon, indice 685 du même grade.

■ **Arrêté N°0048/CAB/PR du 25 janvier 2019** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0290/CAB/PR du 13 avril 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Eossi Téclair, (Mle 594 221-V), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour absences répétées au service. Faits commis-courant 2012 et 2013.

■ **Arrêté N°0049/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Malafa Joseph Litombe, (Mle 599 154-M), Officier de Police Principal. Pour manquement aux consignes et usage à des fins personnelles du matériel de service. Faits constaté courant octobre et novembre 2016. Ramené immédiatement au grade d'Officier de Police de 2^{ème} grade, 9^{ème} échelon, indice 650.

■ **Arrêté N°0050/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Atangana Jean-Baptiste, (Mle 358 079-J), Officier de Police Principal. Pour manquement aux consignes et usage à des fins personnelles du matériel de service. Fait commis-courant octobre et novembre 2016. Ramené immédiatement au grade d'Officier de Police de 2^{ème} grade, 9^{ème} échelon, indice 650.

■ **Arrêté N°0051/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Eyoume André Emmanuel, (Mle 582 494-B), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade. Pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 07 septembre 2016. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, indice 335.

■ **Arrêté N°0052/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Kong Jean-Pascal, (Mle 583 288-M), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 07 septembre 2016. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0053/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Biba Mendi Joseph, (Mle 700 983-T), Gardien de la Paix de 1^{er} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 13 décembre 2017.

■ **Arrêté N°0054/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ohandja Wendelin Yannick, (Mle 766 803-B), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade. Pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant janvier 2017. Ramené immédiatement au grade Gardien de la Paix de 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, indice 205.

■ **Arrêté N°0055/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Atangana Atangana Pierre, (Mle 595 717-M), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade. Pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par le non remboursement de ses dettes, désobéissance formelle à un ordre donné et non exécution d'un ordre reçu. Faits commis de 2014 à 2017. Ramené immédiatement au 2^{ème} échelon, indice 185 du même grade.

■ **Arrêté N°0056/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Tchioffo Norbert, (Mle 597 608-J), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade. Pour indécatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police. Faits commis courant mai 2017. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, indice 185.

■ **Arrêté N°0057/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mbele Jean René, (Mle 597 854-X), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par le non paiement de ses dettes, et non exécution d'un ordre reçu. Faits commis d'octobre 2016 à juillet 2018. Ramené immédiatement au 3^{ème} échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0058/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Otabela Ndzomo Thierry, (Mle 597 088-B), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour violences et voies de fait sur des tirs et indécatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police. Faits commis le 16 décembre 2016. Ramené immédiatement au 3^{ème} échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0059/CAB/PR du 28 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Oba Patrick Aristide, (Mle 599 154-M), Gardien de la Paix Principal. Pour manquement aux consignes et usage abusif d'une arme de service. Faits commis le 18 février 2017. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix Principal, 2^{ème} échelon, indice 245.



■ **Arrêté N°0060/CAB/PR du 28 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Ango Eba'a Thierry Rostin (Mle 607 394-W), Inspecteur de Police Principal. Pour manquement aux consignes et indécence portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis du 27 au 28 octobre 2017.

■ **Arrêté N°0061/CAB/PR du 28 janvier 2019** portant révocation d'office de Madame Mballa Ngono, épouse Mvogo Lucie, (Mle 607 611-J), Inspecteur de Police Principal. Pour abandon de poste. Fait constaté le 05 septembre 2016.

■ **Arrêté N°0062/CAB/PR du 28 janvier 2019** portant révocation de Monsieur Kunde Eric, (Mle 596 947-W), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 25 juillet 2017.

■ **Arrêté N°0063/CAB/PR du 28 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Toulou Philippe Serge, (Mle 596 076-M), Gardien de la Paix Principal. Pour manquement aux consignes et indécence portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis du 27 au 28 octobre 2017.

■ **Arrêté N°0064/CAB/PR du 28 janvier 2019** portant révocation de Njieya Youmbi Raymond, (Mle 597 366-T), Gardien de la Paix Principal. Pour abandon de poste, insubordination et insolence envers un supérieur. Faits commis de septembre à décembre 2016.

■ **Arrêté N°0065/CAB/PR du 28 janvier 2019** portant révocation d'office de Monsieur Nkongo Jeannot Maurice, (Mle 598 164-B), Gardien de la Paix de 1^{er} grade. Pour abandon de poste et indécence portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis de 2012 à 2014.

■ **Arrêté N°0080/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Easo Ndeng Marie José, (Mle 599 018-O), Commissaire de Police. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis de 2009 à 2014. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0081/CAB/PR du 31 janvier 2019** portant abaissement de grade de Monsieur Kazi Emile, (Mle 571 305-A), Commissaire de Police. Pour négligences dans l'exercice de ses fonctions. Faits commis courant février 2012. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0082/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ongolo Roger Claude, (Mle 531 938-N), Commissaire de Police. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant 2014.

■ **Arrêté N°0083/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Djeufack Martin, (Mle 359 672-G), Officier de Police Principal. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, par extorsion des fonds aux usagers de la voie publique. Faits commis courant septembre 2017. Ramené immédiatement au grade d'Officier de Police de 2^{ème} grade, 9^{ème} échelon, indice 650.

■ **Arrêté N°0084/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Mengue Jacqueline Charlotte, (Mle 607 023-E), Officier de Police. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant 2014 à 2015. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0085/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Amendzene Annie Sophie Albine, (Mle 607 443-K), Inspecteur de Police Principal. Pour manquements aux consignes, négligences graves et répétées dans l'exercice de ses fonctions. Faits commis courant août 2017.

■ **Arrêté N°0086/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndong Cosmas, (Mle 598 872-M), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour indécence ou compromission portant atteinte à la considération de la Police, par extorsion de fonds aux tiers. Faits commis courant 2015 à 2016. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0087/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Oloua Alphonse, (Mle 598 151-M), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour manquement aux consignes et négligences ayant entraîné l'évasion d'un gardé à vue. Faits commis dans la nuit du 16 au 17 janvier 2017.

■ **Arrêté N°0088/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ndjawe François, (Mle 356 040-T), Commissaire de Police. Pour absences au service et utilisation du véhicule de service à des fins personnelles. Faits commis du 27 juillet au 03 août 2016. Ne peut avancer avant trois (03) ans.

■ **Arrêté N°0089/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Assala Alphonse, (Mle 599 675-I), Commissaire de Police. Pour manquement aux consignes. Faits commis courant juillet 2015. Ne peut avancer avant trois (03) ans.



■ **Arrêté N°0090/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mohamadou Baka, (Mle 606 365-S), Inspecteur de Police Principal. Pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 14 août 2017. Ramené immédiatement au 2^{ème} échelon, indice 435 du même grade.

■ **Arrêté N°0091/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Edjangue Henock Achille, (Mle 587 107-U), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade. Pour violation de consignes, violences et voies de fait envers un tiers. Faits commis le 25 avril 2016. Ramené immédiatement au 1^{er} échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0092/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Essam Jean Marie Vianney, (Mle 769 534-N), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade. Pour violation de consignes, violences et voies de fait envers un tiers. Faits commis le 25 avril 2016. Ramené immédiatement au 1^{er} échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0093/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Oumbenou Lucas, (Mle 701 720-X), Gardien de la Paix Principal. Pour violation de consignes, violences et voies de fait envers un tiers. Faits commis le 25 avril 2016. Ne peut avancer avant deux (02) ans.

■ **Arrêté N°0094/CAB/PR du 31 janvier 2019** portant révocation de Madame Nken Sabine Nicaise (Mle 587 601-I), Officier de Police de 1^{er} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 09 octobre 2017.

■ **Arrêté N°0095/CAB/PR du 31 janvier 2019** portant révocation de Monsieur Owono Albert (Mle 598 644-N), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour manquement aux consignes et indécence portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis dans la nuit du 27 au 28 octobre 2017.

■ **Arrêté N°0096/CAB/PR du 31 janvier 2019** portant révocation de Monsieur Souga Onana Titus Jean Paul (Mle 598 392-P), Gardien de la Paix Principal. Pour abandon de poste. Fait constaté le 18 octobre 2016.

■ **Arrêté N°0097/CAB/PR du 31 janvier 2019** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0065/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de Madame Essaga Edzente Nadège Thérèse (Mle 595 226-V), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 31 mai 2013.

FÉVRIER 2019

Le Président de la République a signé 109 textes, soit 57 décrets et 52 arrêtés.

■ **Décret N°2019/043 du 05 février 2019** accordant délégation permanente de signature à Monsieur Ngoh Ngoh Ferdinand, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

■ **Décret N°2019/044 du 05 février 2019** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec Bank of China, un Accord de prêt d'un montant de 69 779 232,94 USD soit environ 34,1 milliards, en vue du financement du projet de construction des lignes de transport électrique 225KV Ebolowa-Kribi et 90KV Mbalayo-Mekin et leurs ouvrages connexes.

■ **Décret N°2019/046 du 12 février 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feu Adjudant-chef Kalda Ambroise.

■ **Décret N°2019/047 du 12 février 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Premier Maître Hamadou Konza Thomas ; Segent-chef Edimo David ; Soldat de 1^{ère} classe Foka Ngouze Hervé.

■ **Décret N°2019/048 du 12 février 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Sergent-chef Egbe Promise ; Sergent Bilongo Marc ; Sergent Ayina Bertrand ; Sergent Olinga Raoul ; Soldat de 2^{ème} classe Hamadou Rekda.

■ **Décret N°2019/067 du 12 février 2019** portant organisation et fonctionnement du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS).

■ **Décret N°2019/068 du 13 février 2019** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sécurité Nationale. Feu Nfor Gaston Nsalar, Gardien de la Paix de 1^{er} grade.

■ **Décret N°2019/070 du 18 février 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Adjudant Chef Ekosogo André ; Sergent Bella Roger ; Sergent Medjo Eric ; Sergent Zanga Paul ; Gendarme Yongo Julius ; Soldat de 1^{ère} classe Essomba Mvondo Luc ; Matelot de 1^{ère} classe Doh Lazarus Job Gebba ; Elève-Gendarme Mohamadou Chibawaih.

■ **Décret N°2019/071 du 18 février 2019** portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun à titre posthume. Feu Général de Division en Deuxième Section Asso'o Emame Benoît.



- **Décret N°2019/073 du 18 février 2019** portant changement de corps d'un personnel Officier. Akamba Ngbwa Samson Merimé, Commandant dans l'Armée de Terre.
- **Décret N°2019/074 du 18 février 2019** portant réorganisation et fonctionnement de l'Agence de Promotion des Investissements (API).
- **Décret N°2019/075 du 18 février 2019** portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD).
- **Décret N°2019/076 du 19 février 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Sama Mengue Mariana, épouse Emini, Officier Principal des Douanes, de deux (02) ans du 14 décembre 2018 au 14 décembre 2020.
- **Décret N°2019/077 du 19 février 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Yoh, née Nabeb à Machan Blanche.
- **Décret N°2019/078 du 22 février 2019** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de crédit d'un montant de 142, 7 millions d'Euros correspondant à 160 millions de dollars US, soit environ 93,6 milliards de francs CFA sous forme de prêt pour le financement du projet de développement des villes inclusives et résilientes.
- **Décret N°2019/079 du 22 février 2019** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de crédit d'un montant de 24,9 millions d'Euros, soit environ 16,3 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'assistance technique pour le développement de l'hydroélectrique de la Sanaga.
- **Décret N°2019/087 du 25 février 2019** portant reclassement sur titre de certains greffiers principaux aux grades d'Administrateurs des Greffes. Monsieur Ahmadou François et autres.
- **Décret N°2019/088 du 25 février 2019** portant reclassement sur titre de certains greffiers principaux aux grades d'Administrateurs des Greffes. Madame Dang Dorothy Besun épouse Ayong et autres.
- **Décret N°2019/089 du 25 février 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Patrice Lumumba Ticha.
- **Décret N°2019/090 du 25 février 2019** portant nomination d'un responsable au Ministère des Postes et Télécommunications. Inspection Générale Chargée des Questions Techniques. Inspecteur Général : Monsieur Nsongan Etung Joseph.
- **Décret N°2019/091 du 25 février 2019** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Tamukong Abel, Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Décret N°2019/092 du 25 février 2019** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Joseph Ngunde Itambi, Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Décret N°2019/093 du 26 février 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feu Capitaine Djonwe Wayang.
- **Décret N°2019/094 du 26 février 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Adjudant-chef Mbonde Emmanuel John ; Adjudant-chef Ediage Gabriel Ebong ; Sergent-chef Bille Joseph ; Sergent-chef Olinga Bertrand ; Sergent Mfoumou Lionel ; Sergent Ndzeng Thomas ; Gendarme Mohamed Oustazou Kabir.
- **Décret N°2019/095 du 26 février 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Caporal-chef Ekane Samson Joël ; Caporal-chef Sap Detouo Idriss ; Caporal Yangam Eric Fabrice ; Soldat de 2^{ème} classe Tilaren Norbert.
- **Décret N°2019/096 du 27 février 2019** portant naturalisation de Madame Adunni Olawumi Ganiyu, épouse Ketcha Diddacus Fuh.
- **Décret N°2019/097 du 27 février 2019** portant naturalisation de Monsieur Mohamed Idries Abdelrahim.
- **Décret N°2019/098 du 27 février 2019** portant naturalisation de Monsieur Musa Touray.
- **Décret N°2019/099 du 28 février 2019** portant création et réorganisation de certaines unités de Gendarmerie territoriale.
- **Arrêté N°0080/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Esso Ndeng Marie Josée (Mle 599 018-0), Commissaire de Police. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis de 2009 à 2014. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.



■ **Arrêté N°0081/CAB/PR du 31 décembre 2019** portant abaissement de grade à Monsieur Kazi Emile (Mle 571 305-A), Commissaire de Police. Pour négligences graves dans l'exercice de ses fonctions. Fait commis courant 2012. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0082/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ongolo Roger Claude (Mle 531 938-N), Commissaire de Police. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2014. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0083/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Djeufack Martin (Mle 359 672-G), Officier de Police Principal. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion des fonds aux usagers de la voie publique. Fait commis courant septembre 2017. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0084/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Essama Ze épouse Mengue Jacqueline Charlotte (Mle 607 023-E), Officier de Police. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2014 et 2015. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0085/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Amendzene Annie Sophie Albine (Mle 607 443-K), Inspecteur de Police Principal. Pour manquement aux consignes, négligences graves et répétées dans l'exercice de ses fonctions. Fait commis courant août 2017.

■ **Arrêté N°0086/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndong Cosmas, (Mle 598 872-M), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour indécrotte ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds aux tiers. Fait commis courant 2015 à 2016. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0087/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Oloua Alphonse (Mle 598 151-M), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour manquement aux consignes et négligences ayant entraîné l'évasion d'un gardé à vue. Fait commis dans la nuit du 16 au 17 janvier 2017. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0088/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndjawé François (Mle 356 040-T), Commissaire de Police. Pour absences au service et utilisatrice du véhicule de service à des fins personnelles. Fait commis du 27 juillet au 03 août 2016. Ne peut avancer avant trois (03) ans.

■ **Arrêté N°0089/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Assala Alphonse (Mle 599 675-I), Commissaire de Police. Pour manquement aux consignes. Fait commis courant juillet 2015. Ne peut avancer avant trois (03) ans.

■ **Arrêté N°0090/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mohamadou Bako (Mle 606 365-S), Inspecteur de Police Principal. Pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 14 août 2017. Ramené immédiatement au 2^{ème} échelon, indice 435 du même grade.

■ **Arrêté N°0091/CAB/PR du 31 décembre 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Edjangue Henock Achille (Mle 587 107-U), Inspecteur de Police de 2ème grade. Pour violation des consignes, violences et voies de fait envers un tiers. Fait commis le 25 avril 2016. Immédiatement ramené au 1er échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0092/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Essam Jean Marie Vianney, (Mle 769 534-N), Inspecteur de Police de 2ème grade. Pour violation de consignes, violences et voies de fait envers un tiers. Faits commis le 25 avril 2016. Ramené immédiatement au 1er échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0093/CAB/PR du 31 janvier 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Oumbenou Lucas, (Mle 701 720-X), Gardien de la Paix Principal. Pour violation de consignes, violences et voies de fait envers un tiers. Faits commis le 25 avril 2016. Ne peut avancer avant deux (02) ans.

■ **Arrêté N°0094/CAB/PR du 31 janvier 2019** portant révocation de Madame Nken Sabine Nicaise (Mle 587 601-I), Officier de Police de 1^{er} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 09 octobre 2017.



■ **Arrêté N°0095/CAB/PR du 31 janvier 2019** portant révocation de Monsieur Owono Albert (Mle 598 644-N), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour manquement aux consignes et indécatesse portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis dans la nuit du 27 au 28 octobre 2017.

■ **Arrêté N°0096/CAB/PR du 31 janvier 2019** portant révocation de Monsieur Souga Onana Titus Jean Paul (Mle 598 392-P), Gardien de la Paix Principal. Pour abandon de poste. Fait constaté le 18 octobre 2016.

■ **Arrêté N°0097/CAB/PR du 31 janvier 2019** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0065/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de Madame Essaga Edzente Nadège Thérèse (Mle 595 226-V), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 31 mai 2013.

■ **Arrêté N°0102/CAB/PR du 1er février 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ekoe Tobie Eric Armand. (Mle 571 737-Y), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour manquement aux consignes et indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 20 août 2017. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0106/CAB/PR du 6 février 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ambela Zeh Armand. Officier de Police de 2^{ème} grade. Pour manquement aux consignes et indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 14 août 2017. Ramené immédiatement au 2^{ème} échelon, indice 395 du même grade.

■ **Arrêté N°0119/CAB/PR du 13 février 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Avebe Avebe Guy Cyriaque. (Mle 699 596-M), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade. Pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité pour rapports sexuels non consentants avec une mineure de dix-sept (17) ans. Fait commis le 27 avril 2016. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 1er grade, 3^{ème} échelon, indice 2015.

■ **Arrêté N°0120/CAB/PR du 13 février 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ateba Ateba Joachim. (Mle 595 789-Q), Gardien de la Paix Principal. Pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police, par extorsion de fonds à un candidat au concours de la Police. Fait commis courant 2014. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 265.

■ **Arrêté N°0122/CAB/PR du 13 février 2019** portant nomination d'un Chef de Secrétaire Particulier au Ministère des Marchés Publics. Monsieur Kansouloum.

■ **Arrêté N°0124/CAB/PR du 18 février 2019** portant mise à disposition d'un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Tchokountou Elvis Nzaihe. Inspecteur de Police de 1er grade, mis à la disposition du Bureau Régional Interpol pour l'Afrique Centrale à Yaoundé, avec rang de personnel d'appui d'Ambassade, pour une durée de trois (03) ans éventuellement renouvelable.

■ **Arrêté N°0125/CAB/PR du 21 février 2019** portant nomination de responsables au Programme de Formation Linguistique Bilingue. Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.

MARS 2019

Le Président de la République a signé 107 textes, soit 55 décrets et 52 arrêtés.

■ **Decree N°2019/100 of 04 March 2019** to modify and complete certain provisions of Decree N°2018/614 of 22 October 2018 to reorganize the General Certificate of Education (GCE) Board.

■ **Décret N°2019/101 du 04 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain.

■ **Décret N°2019/102 du 04 mars 2019** accordant une prolongation d'activité à un contractuel d'administration. Monsieur Ebango Mbesse Roger, deux (02) ans, 05 juin 2019 - 05 juin 2021.

■ **Décret N°2019/103 du 04 mars 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Nyele Abanda Laurent, deux (02) ans, 15 avril 2019- au 15 avril 2021.

■ **Décret N°2019/104 du 04 mars 2019** portant naturalisation de Monsieur Emmanuel Roucher.

■ **Décret N°2019/105 du 04 mars 2019** portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 3,55 millions de dinars islamiques, correspondant à 4, 990 millions de dollars US, soit environ 3, 22 milliards de francs CFA, entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), destiné au financement du Projet d'infrastructures agricole et de Développement des chaînes de valeurs au Cameroun.



■ **Décret N°2019/106 du 04 mars 2019** portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 15,720 millions de dollars US, soit environ 12,15 milliards de francs CFA, entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du Projet d'infrastructures agricole et de Développement des chaînes de valeurs au Cameroun

■ **Décret N°2019/107 du 04 mars 2019** portant ratification de l'Accord de financement « Lives and Livelihood Fund » et vente à tempérament d'un montant de 33 millions de dollars US, soit environ 21,3 milliards de francs CFA, entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du projet d'infrastructures agricoles et de développement des chaînes de valeurs au Cameroun.

■ **Décret N°2019/108 du 04 mars 2019** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Africain de Développement (FAD), un Accord de prêt d'un montant de 4,467 millions d'UC, soit environ 3,6 milliards de FCFA, pour le financement du projet d'études et de préparation d'un programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural.

■ **Décret N°2019/109 du 04 mars 2019** portant réorganisation de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord.

■ **Décret N°2019/110 du 05 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Administration Centrale. Structures placées sous l'autorité directe du Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense. Secrétariat Militaire. Chef de Secrétariat Militaire : Colonel Beyegue Guy. Contrôle Général des Armées. Contrôleurs : Colonel Ngounou Ndamdiu Honoré ; Colonel Nkondjock André et autres.

■ **Décret N°2019/111 du 05 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Services Centraux. Conseillers Techniques auprès du Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense, mis pour emploi auprès du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale : Colonel Mindzie Elisabeth Henriette et autres.

■ **Décret N°2019/112 du 05 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Administration Centrale. Division de la Réinsertion et de l'Assistance. **Chef de Division** : Colonel-Médecin Tona Wassia. Services Extérieurs. Division Régionale du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et victimes de guerre du Nord-Ouest. **Chef de Division Régionale** : Lieutenant-colonel Ngongang Noujep

Séverin. Division Régionale du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et victimes de guerre du Sud-ouest. **Chef de Division Régionale** : Colonel Ateba Léonard Josué et autres.

■ **Décret N°2019/113 du 05 mars 2019** portant nomination de responsables dans les Missions Militaires près certains Postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger. Mission Militaire près l'Ambassade du Cameroun aux Etats-Unis et le Haut Commissariat du Cameroun au Canada avec résidence à Washington. **Attaché de Défense** : Colonel Onana Mfegue André Hubert. Mission Militaire près le Haut-commissariat du Cameroun au Nigéria et les Ambassades du Cameroun au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Libéria dont la zone de compétence couvre le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Liberia, le Benin, le Niger, la Gambie, le Mali, le Togo, la Guinée Conakry et la Sierra Léone, avec résidence à Abuja. **Attaché de Défense** : Colonel Fonko Djiou Venand Michel. Mission Militaire près le Haut-commissariat du Cameroun au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord dont la zone de compétence couvre le Royaume-Uni, l'Irlande du Nord, le Danemark, la Finlande, la Norvège, l'Islande et la Suède, avec résidence à Londres. **Attaché de Défense** : Capitaine de Vaisseau Ewane Samuel Ewewkoh. Mission Militaire près les Ambassades du Cameroun en France, Belgique, et Italie dont la zone de compétence couvre la France, la Belgique, l'Italie, la Grèce et le Luxembourg avec résidence à Paris. **Attaché de Défense** : Colonel Bidoung Josué Noël. Mission Militaire près l'Ambassade du Cameroun en Turquie dont la zone de compétence couvre la Turquie, l'Irak, l'Iran, le Pakistan, et l'Afghanistan avec résidence à Ankara. **Attaché de Défense** : Lieutenant-colonel Mahamat Ahemat.

■ **Décret N°2019/114 du 05 mars 2019** portant rappel définitif de certains personnels Officiers en service dans les Missions Militaires du Cameroun à l'étranger.

■ **Décret N°2019/115 du 05 mars 2019** portant nomination des Officiers Magistrats aux sièges des Tribunaux Militaires.

■ **Décret N°2019/117 du 05 mars 2019** portant nomination des Officiers Magistrats chargés de l'Action Publique devant les chambres Militaires des Cours d'Appel.

■ **Décret N°2019/118 du 06 mars 2019** portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Madame Mejang née Tabod Jacqueline Mah.

■ **Décret N°2019/119 du 06 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère des Travaux Publics.



- **Décret N°2019/120 du 06 mars 2019** portant nomination du Secrétaire Permanent à la Réforme Administrative. Monsieur Tchagadick Njilla Yves Alain.
- **Décret N°2019/121 du 06 mars 2019** portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP). Monsieur Okeng Jean Marcel.
- **Décret N°2019/122 du 06 mars 2019** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).
- **Décret N°2019/123 du 08 mars 2019** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Gbapa Moumouni Doko, Gardien de la Paix de 1^{er} grade.
- **Décret N°2019/124 du 11 mars 2019** autorisant un transfert d'intérêts et de «l'Operatorship» dans l'autorisation exclusive d'exploitation «OAK».
- **Décret N°2019/125 du 11 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mbele Simon Pierre (Mle 570 408-M), Commissaire de Police, pour refus de payer ses dettes. Fait commis courant novembre 2014, ne peut avancer avant cinq (05) ans
- **Décret N°2019/126 du 11 mars 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Atanga Simplicie, Ministre Plénipotentiaire hors échelle, deux (02) ans, 02 mars 2019 - 1^{er} mars 2021.
- **Décret N°2019/127 du 11 mars 2019** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade d'Officier : Monsieur Ekoule Mouangue Pierre, Directeur Général de la DSX (Douala). Grade de Chevalier : Monsieur Banga Ntolo Louis, Directeur Général Adjoint de la SGC.
- **Décret N°2019/128 du 11 mars 2019** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Monsieur Badang Omer Bertin et autres.
- **Décret N°2019/129 du 11 mars 2019** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade d'Officier : Monsieur Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur Général de l'ISESCO.
- **Décret N°2019/130 du 11 mars 2019** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Feu Ateba Ombala Marc, Magistrat Hors hiérarchie 1^{er} groupe, Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.
- **Décret N°2019/131 du 11 mars 2019** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Mahouve Michel, Magistrat Hors hiérarchie 1^{er} groupe, Directeur des Affaires non répressives et du Sceau en Ministère de la Justice.
- **Décret N°2019/132 du 11 mars 2019** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Dignité de Grand Cordon : Feu Noutchogouin Jean Samuel, Opérateur économique et grand capitaine d'industrie.
- **Décret N°2019/133 du 11 mars 2019** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Dignité de Grand Cordon. Feu Ebongo Anatole Adolphe, ancien Directeur des Domaines du Cameroun.
- **Décret N°2019/134 du 11 mars 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feu Sergent-chef Mbang Marc et autres.
- **Décret N°2019/135 du 11 mars 2019** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feu Caporal Youre Issam.
- **Décret N°2019/136 du 13 mars 2019** ordonnant la publication au Journal Officiel du texte portant Accord d'indemnité relatif à l'octroi des garanties de paiement et de couverture à hauteur de 300 millions de dollars US, soit environ 257 millions d'euros, équivalent à 169 milliards de francs CFA, conclu le 12 décembre 2018 entre la République du Cameroun et la Banque Internationale pour la reconstruction et le Développement (BIRD), au titre du financement du projet de construction de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont.
- **Décret N°2019/137 du 13 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Assako Nina Sandrine, (Mle 599 670-Z), Commissaire de Police. Pour indécence ou compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2017. Ne peut avancer avant cinq (05) ans
- **Décret N°2019/141 du 18 mars 2019** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Monsieur Peter Tibor Nagy, Sous-secrétaire d'Etat américain chargé de l'Europe et de l'Afrique.
- **Décret N°2019/142 du 18 mars 2019** portant réorganisation de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara.
- **Décret N°2019/143 du 19 mars 2019** portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR).
- **Décret N°2019/144 du 19 mars 2019** habilitant le Ministre des Finances à signer avec ECOBANK Cameroun, une convention de crédit d'un montant de vingt-cinq milliards (25 000 000 000) de francs CFA, avec option pour une augmentation jusqu'à soixante milliards (60 000 000 000) de francs CFA, en vue du financement partiel du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique.



- **Décret N°2019/145 du 20 mars 2019** portant réorganisation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile Leger.
- **Décret N°2019/146 du 21 mars 2019** portant approbation des statuts du Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE).
- **Décret N°2019/147 du 21 mars 2019** portant réorganisation du Laboratoire National de Génie Civil.
- **Décret N°2019/148 du 21 mars 2019** portant détachement d'un Magistrat. Monsieur Kitio Edouard, Magistrat de 4^{ème} grade détaché à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique de Droit des Affaires (OHADA) en qualité de Directeur de la Recherche et de la Documentation pour un mandat de quatre (04) ans
- **Décret N°2019/149 du 22 mars 2019** habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres public d'un montant maximum de deux cent soixante milliards (260 000 000 000) de francs CFA, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019.
- **Décret N°2019/150 du 22 mars 2019** portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC).
- **Décret N°2019/151 du 22 mars 2019** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré (tronçon Sengbe-Tibati), Région de l'Adamaoua.
- **Décret N°2019/152 du 22 mars 2019** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de pose de la fibre optique, dans le département de la Kadey, Région de l'Est.
- **Décret N°2019/153 du 26 mars 2019** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de la ligne de 30 KV transport d'énergie sur l'axe Bakingili-Idenau-Mbonjo Sanje dans le département du Fako, Région du Sud-Ouest.
- **Décret N°2019/154 du 27 mars 2019** portant nomination de responsables à l'Ambassade du Cameroun à Ankara (Turquie). Deuxième Conseiller : Madame Fadimatou Dia ; Premier Secrétaire : Monsieur Nkwah Akongnwi Ngwa ; Deuxièmes Secrétaires : Monsieur Ngoh Ekobe Jacques Charlie ; Monsieur Etoh Sangon Georges Stéphane.
- **Décret N°2019/156 du 27 mars 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Lee Innocent, de deux (02) ans, du 20 février 2019 au 20 février 2021.
- **Décret N°2019/157 du 27 mars 2019** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Abakachi, de deux (02) ans, du 05 septembre 2019 au 05 septembre 2021.
- **Décret N°2019/159 du 28 mars 2019** portant ratification de l'Accord de vente à tempérament (services) sur les ressources ordinaires de la Banque Islamique de Développement (BID) pour un montant de 20,280 millions de dollars US, soit environ 12 168 000 000 de francs CFA, pour le Projet d'élimination de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant au Cameroun.
- **Décret N°2019/161 du 29 mars 2019** portant nomination d'un Ambassadeur. Madame Koloko Marie-Yvette, épouse Assene Nkou, nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun auprès de la République de Côte-d'Ivoire.
- **Décret N°2019/162 du 29 mars 2019** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Nguini Alfred, nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun auprès de la République française.
- **Arrêté N°0132/CAB/PR du 05 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Commandant Ambani Ebini Alain Roger et autres.
- **Arrêté N°0133/CAB/PR du 05 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Lieutenant Tata Godfrey Bongkem et autres.
- **Arrêté N°0134/CAB/PR du 05 mars 2019** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Lieutenant Abienne Moukeka Ghislaine Valérie et autres.
- **Arrêté N°0135/CAB/PR du 05 mars 2019** portant rappel définitif de certains personnels non Officiers en service dans les Missions Militaires du Cameroun à l'Etranger
- **Arrêté N°0136/CAB/PR du 05 mars 2019** portant nomination de personnels dans les Missions Militaires près certains postes Diplomatiques du Cameroun à l'Etranger.



■ **Arrêté N°0137/CAB/PR du 05 mars 2019** portant nomination de greffiers en Chef des Tribunaux Militaires.

■ **Arrêté N°0138/CAB/PR du 06 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Omol Ngando Achilles (Mle 059 564-B) Gardien de la Paix de 1^{er} grade. Pour abandon de poste de garde. Fait commis dans la nuit du 11 au 12 janvier 2018. Ne peut avancer avant trois (03) ans

■ **Arrêté N°0139/CAB/PR du 06 mars 2019** portant révocation d'office de Monsieur Amougou Jacques, (Mle 571 516-T), Inspecteur de Police Principal. Pour abandon de poste. Fait constaté le 24 janvier 2019;

■ **Arrêté N°0140/CAB/PR du 06 mars 2019** portant révocation d'office de Monsieur Ngabada Jean Elysée (Mle 598 311-Y), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 09 juillet 2018.

■ **Arrêté N°0141/CAB/PR du 06 mars 2019** portant révocation d'office de Monsieur Oteh John Ihimbru (Mle 583 311-L), Inspecteur de Police de 1^{er} grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 09 juillet 2018.

■ **Arrêté N°0142/CAB/PR du 06 mars 2019** portant révocation de Madame Eyinga Marthe Nadia (Mle 058 106-M), Gardien de la Paix de 1^{er} grade. Pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par divulgation des documents confidentiels. Faits commis le 1^{er} juin 2018.

■ **Arrêté N°0143/CAB/PR du 06 mars 2019** portant révocation de Monsieur Tony Baha Hervé (Mle J-059 907), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2017.

■ **Arrêté N°0144/CAB/PR du 06 mars 2019** portant révocation de Monsieur Ebene Henri Lamartine (Mle U- 057 879), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant 2017.

■ **Arrêté N°0145/CAB/PR du 06 mars 2019** portant nomination du chef de Secrétariat Particulier du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Relations avec les Assemblées. Monsieur Ngolla Mbelle Jean Didier.

■ **Arrêté N°0146/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mesape Ewang John (Mle V-147 606), Commissaire de Police, pour manquement aux consignes et indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant 2017. Ramené immédiatement au 4^{ème} échelon, indice 680 du même grade.

■ **Arrêté N°0147/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Assola Ebosso (Mle 595 601-X), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes. Faits commis le 23 octobre 2017. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0148/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Chifu Kanjo Cornelius (Mle 570 855-A), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour non paiement de ses dettes. Fait commis depuis le 15 mai 2015. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0149/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ambassa Elvis Jonathan (Mle 597 038-G), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes et négligences grave ayant entraîné la perte d'une arme de service. Faits commis le 28 mars 2018. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

■ **Arrêté N°0150/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Edou Minko Paulin (Mle 768 818-O), Officier de Police de 2^{ème} grade, pour refus de rembourser ses dettes. Fait commis de 2016 à 2017. Ramené immédiatement au grade d'Officier de Police de 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, indice 445.

■ **Arrêté N°0151/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Assembe Tsoungui (Mle 765 757-F), Gardien de la paix de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis dans la nuit du 11 au 12 décembre 2015. Ramené immédiatement au 1^{er} échelon, indice 165 du même grade.

■ **Arrêté N°0152/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Minkosso Mekoulou Daniel (Mle 595 390-M), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes, port sans autorisation d'une arme de service et perte par négligence des munitions de service. Faits commis courant 2017. Ramené immédiatement au 3^{ème} échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0153/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Bolone Didier (Mle 765 903-K), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour négligences caractérisées et faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Faits commis le 10 mai 2017. Ne peut avancer avant deux (02) ans.

■ **Arrêté N°0154/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Bekono Aimé Parfait (Mle 599 697-K), Commissaire de Police, pour violation des consignes par omission de rendre compte de la perte de matériel de service. Fait commis le 04 mai 2012. Ne peut avancer avant trois (03) ans.



■ **Arrêté N°0155/CAB/PR du 14 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Madame Ndongo Essi'i Françoise (Mle 598 877-J), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait constaté le 16 juin 2017. Ramené immédiatement au 3^{ème} échelon, indice 325 du même grade.

■ **Arrêté N°0156/CAB/PR du 14 mars 2019** portant révocation d'office de Monsieur Fai Bah Bismarkins Ashu (Mle 058 112-M), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 24 octobre 2018.

■ **Arrêté N°0157/CAB/PR du 14 mars 2019** portant révocation de Monsieur Abate Zang Ariel Renaud (Mle 765 613-M), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 21 février 2018.

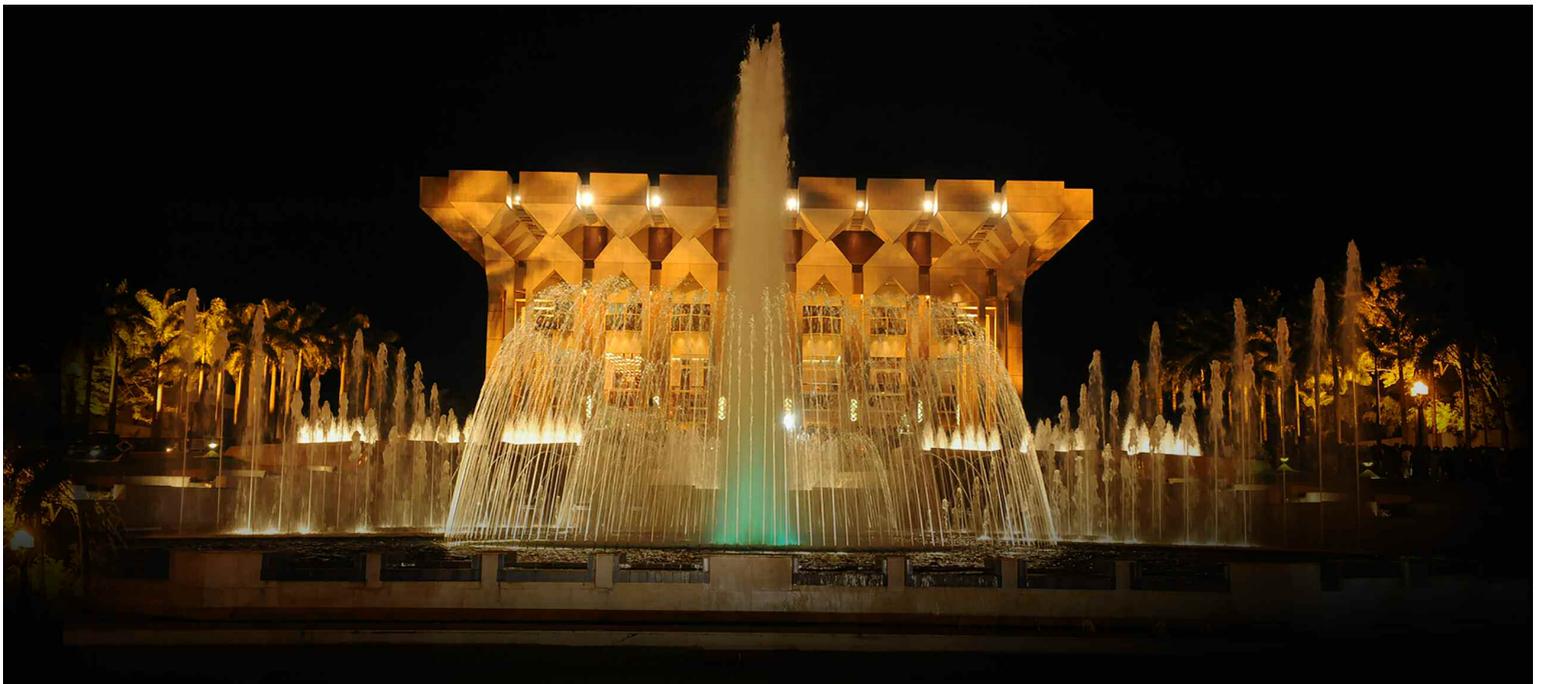
■ **Arrêté N°0158/CAB/PR du 14 mars 2019** portant révocation de Monsieur Ndengou Samuel Alphonse (Mle 571 404-A), Officier de Police de 2^{ème} grade, pour violation de consignes et indécatesse portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2015.

■ **Arrêté N°0160/CAB/PR du 15 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ikong Dieudonné (Mle R-058 283), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour violation de consignes, abandon de poste de travail et faute relative à la tenue et la conduite. Faits commis courant décembre 2017. Ne peut avancer avant deux (02) ans à compter de la date où il remplit les conditions d'avancement.

■ **Arrêté N°0161/CAB/PR du 15 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Zock A Youmbi Bonaventure (Mle 606 993-K), Inspecteur de Police Principal, pour violation de consignes, abandon de poste de travail et faute relative à la tenue et à la conduite. Fait commis courant décembre 2017. Ramené immédiatement au 1^{er} échelon, indice 415 du même grade.

■ **Arrêté N°0162/CAB/PR du 15 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Madame Biniga Bénoite Sylvie (Mle 596 638-S), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour non paiement de sa dette. Fait commis courant 2016 à 2017. Ne peut avancer avant deux (02) ans à compter de la date où elle remplit les conditions d'avancement.

■ **Arrêté N°0163/CAB/PR du 15 mars 2019** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Harissou Digoue (Mle F-058 253), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 27 décembre 2017.





Chantal BIYA, une Première Dame attachée à l'expression artistique de son temps.